



**HAL**  
open science

## De Sciences Po à l'ENA, la voie étroite vers les sommets de la fonction publique

Maxime Parodi, Hélène Périvier, Fabrice Larat

### ► To cite this version:

Maxime Parodi, Hélène Périvier, Fabrice Larat. De Sciences Po à l'ENA, la voie étroite vers les sommets de la fonction publique. 2022. hal-03863149

**HAL Id: hal-03863149**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-03863149>**

Preprint submitted on 21 Nov 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

# DE SCIENCES PO À L'ENA, LA VOIE ÉTROITE VERS LES SOMMETS DE LA FONCTION PUBLIQUE

**Maxime Parodi**

**Hélène Périvier**

**Fabrice Larat**



# SciencesPo

## EDITORIAL BOARD

**Chair: Xavier Ragot** (Sciences Po, OFCE)

**Members: Jérôme Creel** (Sciences Po, OFCE), **Eric Heyer** (Sciences Po, OFCE), **Sarah Guillou** (Sciences Po, OFCE), **Xavier Timbeau** (Sciences Po, OFCE)

## CONTACT US

OFCE  
10 place de Catalogne | 75014 Paris | France  
Tél. +33 1 44 18 54 24  
[www.ofce.fr](http://www.ofce.fr)

## WORKING PAPER CITATION

This Working Paper:  
Maxime Parodi, Hélène Périvier et Fabrice Larat,  
De Sciences Po à l'ENA, la voie étroite vers les sommets de la fonction publique  
*Sciences Po OFCE Working Paper*, n°15/2022.  
Downloaded from URL: [www.ofce.sciences-po.fr/pdf/dtravail/OFCEWP2022-15.pdf](http://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/dtravail/OFCEWP2022-15.pdf)  
DOI - ISSN

## ABOUT THE AUTHORS

Maxime Parodi, OFCE Sciences Po.

Email Address: [maxime.parodi@sciencespo.fr](mailto:maxime.parodi@sciencespo.fr)

Hélène Périvier, OFCE Sciences Po.

Email Address: [helene.perivier@sciencespo.fr](mailto:helene.perivier@sciencespo.fr)

Fabrice Larat, INSP.

Email Address: [fabrice.larat@insp.fr](mailto:fabrice.larat@insp.fr)

## ABSTRACT

This paper analyzes the selective process during the competitive exams to integrate the Ecole Nationale d'Administration (ENA). We use data from the ENA and those from the preparatory year of Sciences Po (PCA). We observe the course of 5 cohorts having passed the ENA exams between 2016 and 2020. The proportion of women is reduced at each stage: they are under-represented in the preparatory year relative to their representation within the population student at Sciences Po; among the preparatory students, they register less for the entrance examination of the ENA than men and opt for less selective schools and, finally, they are more eliminated at the admissibility stage, consisting of anonymous written tests. Taking into account of the level reached at the end of the PCA by each student, we show that men have similar results written tests regardless of their social origin, while women from disadvantaged social backgrounds perform less well in these tests than other social categories of women. Several explanations can be considered. They may scatter their efforts by preparing in other exams focusing less on that of the ENA. They may also feel less legitimate on this course of excellence, or lack role models. This study shows as well as the inequality of opportunity in access to the senior civil service must be analyzed by combining considerations on gender and those on social origin: if there is indeed a slow feminization of the ENA, this is mainly done from the top of the social pyramid.

## KEYWORDS :

Genre, origine sociale, inégalité des chances, concours, haute fonction publique.

## JEL

I23; J24; D63; J16.



# De Sciences Po à l'ENA, la voie étroite vers les sommets de la fonction publique\*

guides et sherpas recommandés

Maxime Parodi,<sup>†</sup> Hélène Périvier,<sup>‡</sup> Fabrice Larat,<sup>§</sup>

**résumé:** Cet article analyse les processus de sélection au concours de l'ENA en s'appuyant sur les données issues de l'ENA et de celles issues de la préparation au concours administratifs de Sciences Po (PCA). Nous observons le parcours de 5 cohortes ayant passé le concours de l'ENA entre 2016 et 2020. La part des femmes se réduit à chacune des étapes : elles sont sous-représentées en année préparatoire relativement à leur représentation au sein de la population étudiante de Sciences Po ; parmi les préparatoires, elles s'inscrivent moins au concours de l'ENA que les hommes et optent pour des concours moins sélectifs et, enfin, elles sont davantage éliminées à l'étape d'admissibilité, constituée d'épreuves écrites anonymes. En tenant compte du niveau atteint au terme de la PCA, on constate que les hommes ont des résultats similaires aux épreuves écrites quelle que soit leur origine sociale, alors que les femmes issues de milieux défavorisés réussissent moins bien ces épreuves que les autres catégories de femmes. Plusieurs explications peuvent être envisagées. Il est possible qu'elles dispersent leurs efforts en se préparant à d'autres concours, se focalisant moins sur celui de l'ENA. Elles peuvent aussi se sentir moins légitimes sur ce parcours d'excellence, ou encore manquer de rôles modèles. Cette étude montre ainsi que l'inégalité des chances dans l'accès à la très haute fonction publique doit être analysée en croisant les considérations sur le genre et celles sur l'origine sociale: s'il y a bien une lente féminisation de l'ENA, celle-ci s'effectue principalement par le haut de la pyramide sociale.

**mots clés:** genre, origine sociale, inégalité des chances, concours, haute fonction publique

---

\*Nous remercions Audrey Karsenty de l'INSP, ainsi que la direction des systèmes d'information et celle de la formation de Sciences Po pour leur aide dans la collecte des données. Nous adressons nos remerciements à Baptiste Ledan, Farzad Khodabandehlou et Myriam Monkachi Dubois pour avoir partagé leurs observations concernant les stratégies des élèves de Sciences Po, ainsi qu'aux personnes ayant participé au séminaire interne de l'OFCE pour leurs commentaires. Cette recherche a bénéficié du soutien financier de l'Agence Nationale de la Recherche, projet ANR-17-CE41-0010 PRODIGE.

<sup>†</sup>OFCE Sciences Po, maxime.parodi@sciencespo.fr

<sup>‡</sup>OFCE Sciences Po, helene.perivier@sciencespo.fr

<sup>§</sup>INSP, fabrice.larat@insp.fr

# 1 Introduction

Le constat largement partagé du manque de diversification des élites conduit à s'interroger sur les processus de sélection des grandes écoles, principale voie d'accès aux fonctions de pouvoir en France. De nombreux travaux en sciences sociales indiquent d'une part que l'origine sociale est un puissant déterminant du parcours scolaire et de la réussite aux concours les plus prestigieux (Fack and Grenet 2015; Guyon and Huillery 2020; Oberti 2013, 2021; Bonneau et al. 2021) et d'autre part que les choix d'orientation sont profondément marqués du sceau du genre dans de nombreuses filières, en particulier les filières scientifiques (Porter and Serra 2020; Boring and Brown 2021). En revanche rares sont les travaux qui prennent en compte la combinaison des deux (Blanchard, Orange, and Pierrel 2016). Si l'emprise des normes de genre sur les choix d'orientation scolaire diminue progressivement au fil des décennies, cette évolution ne se fait pas au même rythme selon les milieux sociaux. Ces dynamiques pèsent sur les opportunités et les chances de réussite de certaines catégories d'individus dans l'enseignement supérieur ainsi qu'aux concours des grandes écoles. Le concours externe de l'*Ecole Nationale d'Administration* (ENA) n'échappe pas à ce phénomène, ce qui a des répercussions sur la composition de la très haute fonction publique.

Malgré les évolutions observées depuis les années 1970, la haute fonction publique d'Etat française est encore aujourd'hui peu féminisée. Alors que 62% des cadres A de la fonction publique d'Etat sont des femmes, elles ne représentent que 40,7% des emplois de catégorie A+ auxquels prépare l'ENA (DGAFP (2021)). Ce plafond de verre est documenté depuis longtemps dans la littérature en sciences sociale (Rouban 2013; Le Pors and Milewski 2002, 2003, 2005; Achin and Lévêque 2007; Marry et al. 2015; Marry et al. 2017). A cela s'ajoute une sous-représentation des personnes issues de milieux sociaux populaires dans la haute fonction publique d'Etat. Qu'il s'agisse du sexe ou de l'origine sociale, ces inégalités résultent d'une succession de processus de sélection depuis la petite enfance jusqu'aux dernières marches permettant l'accès à ces postes de pouvoir. L'entrée à l'ENA n'est que le dernier maillon scolaire de cette longue chaîne d'inégalités, mais elle constitue un moment clé dans le recrutement des hauts fonctionnaires. La diversification des profils des énarques est donc un axe incontournable d'une politique de diversification des élites administratives, politiques et économiques.

Les deux principaux concours permettant d'intégrer l'ENA sont le concours interne ouvert aux personnes déjà en poste dans la fonction publique, et le concours externe ouvert aux étudiants à la sortie des études supérieures. Le premier conduit à des recrutements relativement plus favorable aux femmes et aux classes sociales modestes tandis que le second accueille plus d'hommes et de personnes d'origines sociales supérieures (Kesler 1985; Eymery 2001; Larat and Edel 2015; Favier 2021). En outre, le concours externe demeure la « voie royale » pour accéder à l'ENA et aux corps prestigieux à la sortie de celle-ci. Si l'on remonte cette filière d'excellence, Sciences Po Paris est une voie traditionnelle pour préparer ce concours. L'institut propose une année *préparatoire aux concours administratifs* (notée PCA dans ce qui suit) ouvertes aux élèves inscrits en master et à ceux diplômés d'un master de Sciences Po sans sélection, et depuis 2018, aux personnes titulaires d'un master 2 extérieures à Sciences Po sur procédure de sélection. En moyenne, sur la période étudiée, plus de 7 lauréats au concours externe sur 10 sont passés par Sciences Po à un moment

ou un autre de leurs études supérieures (source : EGALE)<sup>1</sup>.

L'objet de cet article est d'étudier ce passage de Sciences Po Paris à l'ENA en associant une base de données sur le parcours des élèves de Sciences Po, depuis leur entrée dans l'institution jusqu'à leur(s) année(s) de PCA avec une base de données sur les profils des candidats et des élèves de l'ENA, de leur(s) inscription(s) au concours jusqu'à leur sortie de l'école pour les lauréats. On observe une diminution progressive des femmes à chaque étape de ce processus sélectif : alors qu'elles représentent plus de 60% des élèves en master à Sciences Po, elles représentent moins de la moitié des personnes inscrites à la PCA et encore sont encore moins nombreuses à candidater au concours de l'ENA. Plus encore, leur réussite au concours est en moyenne légèrement inférieure à celle des hommes. Ainsi, de majoritaire à Sciences Po, les femmes finissent minoritaires à l'ENA. Il s'agit ici de comprendre pourquoi en précisant le rôle de l'origine sociale.

Après avoir décrit les données et présenté des statistiques générales sur les différents concours d'entrée à l'ENA (section 2), nous explorons les raisons de la sous-représentation des femmes et des catégories sociales populaires parmi les candidats au concours externe de l'ENA (section 3). Puis nous analysons les résultats obtenus aux épreuves du concours par les femmes et les hommes en tenant compte de l'origine sociale (section 4). Nous montrons l'effet croisé du genre et de l'origine sociale à toutes les étapes du processus de sélection allant de l'inscription au concours à l'admission. La prise en compte de l'interaction entre genre et origine sociale permet de décrire les mécanismes à l'œuvre, qui conduisent à l'éviction des femmes issues de milieux populaires. Nous esquissons des pistes pour corriger cette inégalité des chances et pour diversifier les profils des personnes recrutées par le concours externe de l'ENA.

## 2 Analyse générale du concours externe de l'ENA

### 2.1 La base de données EGALE

Le projet EGALE est le fruit d'une collaboration institutionnelle entre l'ENA et Sciences Po (OFCE) en vue de constituer une base de données<sup>2</sup> permettant une étude longitudinale et ouvrant de nouvelles perspectives de recherche sur les inégalités dans l'accès aux grandes écoles et à la constitution des élites. La base de données contient à ce jour 5 cohortes d'individus inscrits dans la PCA de Sciences Po de 2016 à 2020. Les données issues de la PCA rassemblent les notes des élèves dans toutes les matières aux différents « galops » et examens blancs qu'ils ont passés durant l'année de préparation. Puis, à partir de la liste des identifiants des élèves, nous avons récupéré les informations administratives et scolaires sur l'ensemble de leur scolarité à Sciences Po. Outre les choix de filières, les matières suivies et les notes obtenues dans chacune d'entre elles, nous disposons d'informations relativement précises sur l'origine sociale des élèves. En effet, la base contient pour chaque semestre passé à Sciences Po des informations relatives à la perception de

---

<sup>1</sup>Il s'agit des personnes entrées à Sciences Po dès la première année du collège universitaire, ou à partir de la première année de master ou encore celles qui intègrent la PCA de Sciences Po au terme de leurs études effectuées dans un autre établissement.

<sup>2</sup>Cette base de données a été réalisée dans le respect du RGPD et a fait l'objet d'une convention de recherche entre les deux institutions.



bourses d'étude, aux montants de frais de scolarité payés, calculés en fonction des ressources des parents de l'élève, ainsi que la catégorie socio-professionnelle des deux parents, des informations sur le lieu du baccalauréat, etc. Cette liste de noms a été appariée avec les données administratives de l'ENA qui contiennent l'ensemble des personnes inscrites aux concours de l'ENA, leurs notes obtenues aux épreuves pour l'admissibilité et pour l'admission. L'appariement a été effectué à partir des *noms, prénoms* et *date de naissance* en tenant compte d'écarts possibles entre les deux sources pour différentes raisons<sup>3</sup>. La source ENA permet de connaître les candidats aux différents concours d'entrée (externe, interne, 3<sup>ème</sup> voie, docteur) pour chaque année observée, les notes obtenues aux écrits (pour ceux qui se sont présentés au concours) et, pour les admissibles, celles obtenues aux oraux. A ces données, s'ajoutent celles d'une enquête réalisée auprès des personnes qui intègrent l'ENA, qui permet de compléter rétrospectivement le profil des candidats le cas échéant et d'avoir des informations sur leurs notes durant leur scolarité à l'ENA, leurs stages, leur rang et leur corps de sortie.

Les deux sources mobilisées pour la base de données EGALE ne se recoupent pas totalement. D'un côté, les élèves inscrits dans la PCA de Sciences Po ne candidatent pas toujours au concours externe de l'ENA, certains visant exclusivement d'autres concours<sup>4</sup>. De l'autre, les candidats au concours externe ne sont pas tous passés par Sciences Po. L'appariement permet d'identifier un sous-groupe d'individus: ceux qui ont réalisé une partie de leurs études à Sciences Po, sont passés entre 2016 et 2020 par la PCA et ont candidaté à un des concours de l'ENA (interne, externe, 3<sup>ème</sup> voie, docteur). Enfin, il convient de distinguer les individus et les préparations dans la mesure où un même individu peut apparaître plusieurs fois dans la base de Sciences Po s'il a effectué plusieurs années de préparation au sein de la PCA. Il convient également de distinguer les individus et les candidatures dans la mesure où un même individu peut candidater plusieurs fois à l'ENA. Notamment, certains anciens élèves de Sciences Po, passés par la PCA, peuvent candidater ultérieurement, hors du cadre de Sciences Po<sup>5</sup>. Jusqu'en 2022, le nombre de candidatures au concours externe était limité à 3 pour un même concours (et à 5 toutes procédures confondues)<sup>6</sup> sous réserve de s'être effectivement présenté aux épreuves<sup>7</sup>. La base de données EGALE contient ainsi de multiples entrées : elle permet de s'intéresser aux candidatures à l'ENA, ou aux préparations des élèves de PCA, ou encore de suivre le parcours d'un même individu avec, éventuellement, ses multiples préparations et candidatures au concours de l'ENA. Nous commençons par comparer les résultats de l'ensemble des candidats à ceux obtenus par les élèves passés par Sciences Po en distinguant les performances des femmes et des hommes<sup>8</sup>.

---

<sup>3</sup>Tel que des coquilles sur la date de naissance, sur le nom ou le prénom, des modifications du nom à la suite d'un mariage, des variations sur le prénom, etc. – Les quelques cas limites, par exemple les homonymes, ont été tranchés par délibération entre les auteurs en recoupant toutes les sources et google.

<sup>4</sup>Les concours préparés dans le cadre de la PCA de Sciences Po sont les suivants : INSP-ex ENA (externe et Talents), l'INET (externe et Talents), l'EHESP (externe et Talents), l'EN3S (externe), le MAE (externe), la DGSE (externe), l'Assemblée Nationale (externe), le Sénat (externe), la Banque de France (externe), Magistrat des Tribunaux administratifs et Cours administratives d'appel (externe), Chambres régionales des comptes (externe), la Ville de Paris (externe), les Affaires maritimes (externe).

<sup>5</sup>Certaines personnes passées par la PCA de Sciences Po passe le concours plus tard. Ainsi l'année du concours n'est pas nécessairement celle durant laquelle la personne était inscrite dans la PCA même s'il s'agit du cas le plus fréquent.

<sup>6</sup>Par exemple si la personne tente le concours interne après avoir tenté le concours externe.

<sup>7</sup>Un individu peut s'inscrire plus de 3 fois au concours externe, s'il ne se présente pas à au moins une épreuve.

<sup>8</sup>Les candidats inscrits au concours de l'ENA et passés par Sciences Po avant 2016 ont été repérés et intégrés dans

## 2.2 Données générales sur les concours d'entrée à l'ENA

Lors de la création de l'ENA en 1946, le recrutement des élèves a été pensé de façon duale avec, d'une part, le concours externe visant l'intégration des personnes à la fin de leur parcours d'enseignement supérieur et, d'autre part, le concours interne visant des professionnels déjà en poste dans la fonction publique. En 1983, une troisième voie a été ouverte aux professionnels issus du secteur privé et de la société civile dans le but de diversifier les profils. En 2019, un concours réservé aux jeunes docteurs a été ajouté. La base EGALE contient 7 943 candidatures à l'ENA au cours de la période 2016-2020 pour tout type de concours, dont 39% de femmes. 37% d'entre elles intègrent finalement l'ENA. Le concours externe est la voie principale d'intégration avec 49% des lauréats, suivi du concours interne (39%), du troisième concours (10%) et, enfin, du concours externe jeunes docteurs (2%). Les femmes intègrent l'ENA relativement plus souvent par le concours interne que par le concours externe : 45% des lauréates sont passées par la voie interne et 43% par la voie externe, à comparer aux 36% des lauréats passés par la voie interne et les 52% par la voie externe.

Notre étude porte sur le concours externe pour lequel nous observons 5 046 candidatures (soit 64% des candidatures tous concours) sur la période considérée. On compte en moyenne 39% de candidatures de femmes sur les 5 cohortes. Si les élèves de Sciences Po ne représentent que 37% de l'ensemble des candidatures au concours externe, ils représentent 48% des personnes qui se présentent effectivement à toutes les épreuves écrites du concours. Au sein des préparateurs de Sciences Po, comme pour l'ensemble des candidats, les femmes présentent moins souvent le concours externe que leurs homologues masculins (39% des candidatures). Une grande partie de la faible représentation des femmes à l'ENA vient donc de ce qu'elles sont moins nombreuses à candidater au concours externe. Du côté de la PCA, nous observons 2964 préparations à différents concours administratifs<sup>9</sup> (dont 44% de femmes) : celui de l'ENA, mais aussi l'INET et l'EN3S notamment (voir note 4 pour la liste complète des concours préparés). 63% de ces préparations (soit 1870) conduisent à une candidature au concours externe de l'ENA.

## 2.3 Admissibilité, admission et notes obtenues au concours externe

Les données issues de l'ENA permettent de dresser un tableau précis du concours externe pour l'ensemble des candidats, y compris ceux qui ne sont pas passés par Sciences Po. Parmi les personnes qui s'inscrivent au concours, les hommes ont 1.31 fois plus de chances d'intégrer l'ENA par le concours externe que les femmes. Le concours se déroule en deux temps : les épreuves d'admissibilité se composent de cinq épreuves écrites anonymes dans les matières suivantes : *économie, droit public, finances publiques, questions sociales, questions contemporaines*. Les personnes admissibles passent ensuite cinq épreuves orales d'admission : *questions européennes, questions internationales, langue vivante, entretien individuel et entretien collectif*. L'étape d'admissibilité est particulièrement sélective puisque seul un candidat sur dix est retenu à l'issue de ces épreuves écrites contre un sur deux aux épreuves d'admission orales. Les hommes creusent l'écart aux épreuves écrites comme le montre les tables de contingence de l'admissibilité et

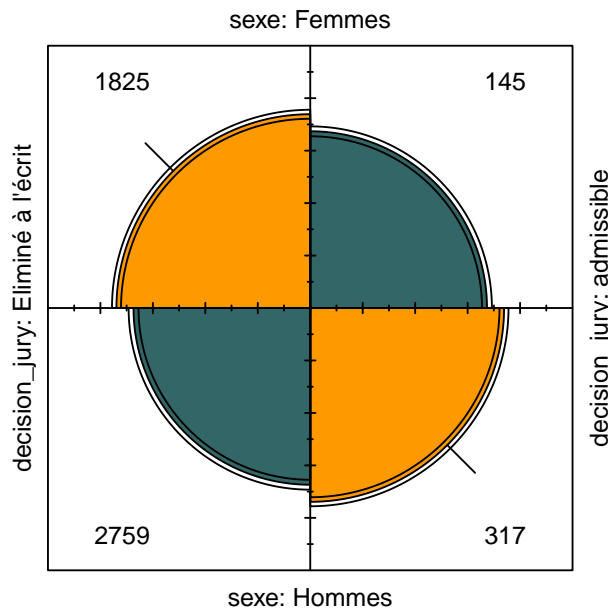
---

la base de données côté Sciences Po.

<sup>9</sup>Cela concerne 2055 individus, car certains individus s'inscrivent plus d'une année en PCA.

de l'admission au concours externe en fonction du sexe représentées respectivement dans le graphique 1 et le graphique 2 <sup>10</sup>. Les hommes ont en moyenne 1.45 fois plus de chances que les femmes d'être admissibles au concours externe (graphique 1). En en retenant non pas l'ensemble des candidats, mais uniquement ceux qui se sont effectivement présentés aux épreuves écrites, cet avantage se réduit mais reste important puisque les hommes présents ont 1.43 de chances que les femmes d'être admissibles. Pour les épreuves orales d'admission, les femmes ont un léger avantage, moindre que celui des hommes à l'écrit<sup>11</sup> (graphique 2, pour plus détails sur les épreuves d'admission voir l'annexe).

Graphique 1: Admissibilité au concours externe selon le sexe (champ: ensemble des candidats; source: EGALE 2016-2020; lecture: parmi les femmes (hommes) qui se présentent au concours 1825 (2759) ne sont pas admissibles contre 145 (317) qui le sont)



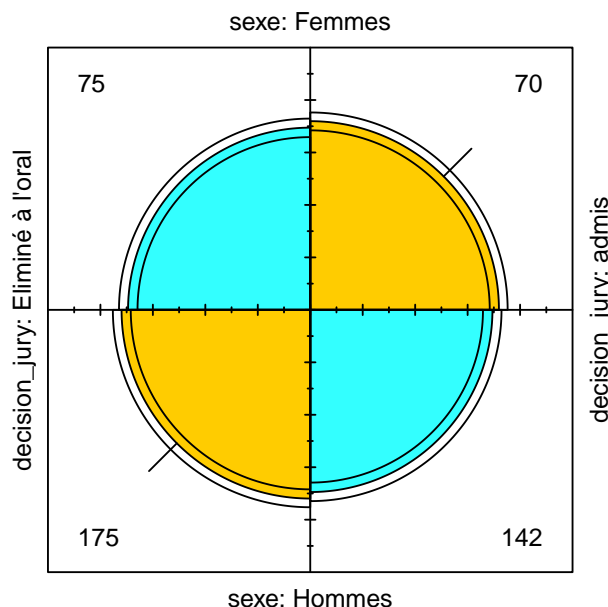
Pour explorer les raisons qui conduisent à l'élimination des femmes aux épreuves écrites, nous détaillons les notes obtenues par les femmes et par les hommes. Sur l'ensemble des 5 cohortes observées, le seuil d'admissibilité<sup>12</sup> s'élève à 10,7 sur 20 et la moyenne à l'écrit est de 8,6 sur 20. Le graphique 3 montre que les hommes sont davantage représentés parmi ceux qui obtiennent une note au-dessus de ce seuil, et ceci vaut que l'on regarde les effectifs ou les fréquences ; ils sont également un peu plus nombreux parmi ceux qui obtiennent les plus mauvaises notes. Les femmes ont fréquemment des notes plus ramassées autour de la moyenne, en dessous de

<sup>10</sup>Lecture : 2759 (175) hommes ne sont pas admissibles (admis) contre 1825 (75) femmes, et 317 (142) hommes sont admissibles (admis) contre 145 (70) femmes.

<sup>11</sup>Les données sont exhaustives, les marges d'erreurs ne peuvent pas être dues à un aléa d'échantillonnage. Les marges d'erreurs peuvent s'interpréter comme une réponse à la question : ces écarts peuvent-ils n'être que le fait du hasard?

<sup>12</sup>Il s'agit de la note totale (soit la somme des notes aux épreuves écrites pondérée par le coefficient associé à chaque matière) obtenue à l'écrit par le dernier admissible pour l'ensemble des candidatures des 5 cohortes, y compris celles de personnes qui ne sont pas passées par Sciences Po.

Graphique 2: Admission au concours externe parmi les personnes admissibles, selon le sexe (champ: ensemble des candidats; source: EGALE 2016-2020; lecture: parmi les femmes (hommes) admissibles au concours 75 (175) ne sont pas admises contre 70 (142) qui le sont))



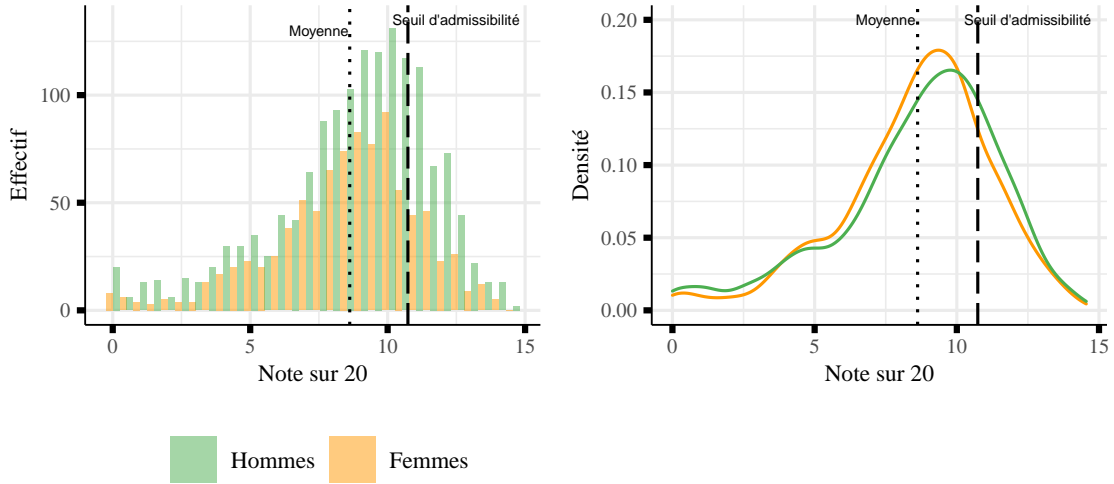
la barre d'admissibilité. La distribution des notes dans les 5 matières passées à l'écrit indique des performances légèrement différentes entre femmes et hommes à certaines épreuves. Alors qu'en *économie*, *droit public* ou encore *questions sociales*, la distribution des notes obtenues par les femmes est similaire à celles des hommes, les hommes se montrent un peu plus souvent performants dans deux matières : *finances publiques* et *questions contemporaines*<sup>13</sup>, et ces écarts de résultats sont significatifs (graphique 4). Le détail des notes obtenues à l'oral montre un léger avantage des femmes en *langues vivantes* tandis que les hommes semblent mieux réussir sur les épreuves de *questions européennes* et *internationales*, toutefois les effectifs sont ici nettement plus faibles et ces écarts pourraient être plus contingents que structurels (graphique 6)<sup>14</sup>. Les distributions de la note totale à l'oral entre les hommes et les femmes apparaissent très proches. A ce stade du concours, les individus ont été fortement sélectionnés et les différences de niveau ou de performance lors des oraux semblent nettement moins marquées qu'elles ne le sont aux épreuves d'admissibilité. On retiendra donc principalement qu'en proportion de leur participation au concours, les femmes réussissent en moyenne un peu moins bien que les hommes les épreuves écrites.

<sup>13</sup>Cette épreuve a remplacé celle de *culture générale* en 2014. Elle porte sur une question contemporaine d'ordre général sur le rôle des pouvoirs publics et leurs rapports à la société (source : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000028870871/>).

<sup>14</sup>En moyenne sur les concours observés dans la base de données EGALE, la note seuil pour être admis à l'ENA est de 11,8 sur 20 ; elle comprend la note totale obtenue à l'écrit et celle de l'oral. La moyenne de la note d'admission est cette fois-ci supérieure à la note d'admission, elle s'élève à 12.09 sur 20 sur l'ensemble des 5 cohortes observées.

Graphique 3: Distribution de la note totale obtenue à l'écrit selon le sexe

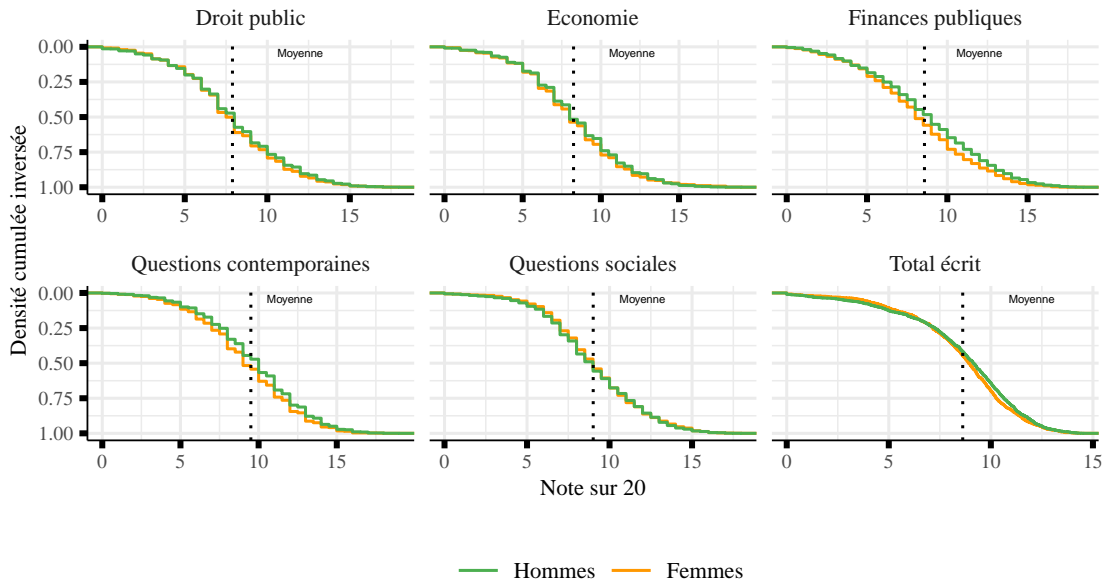
Concours externe, ensemble des candidats



Source: EGALE, cohortes 2016–2020

Graphique 4: Distribution cumulée de la note obtenue à l'écrit par matière selon le sexe

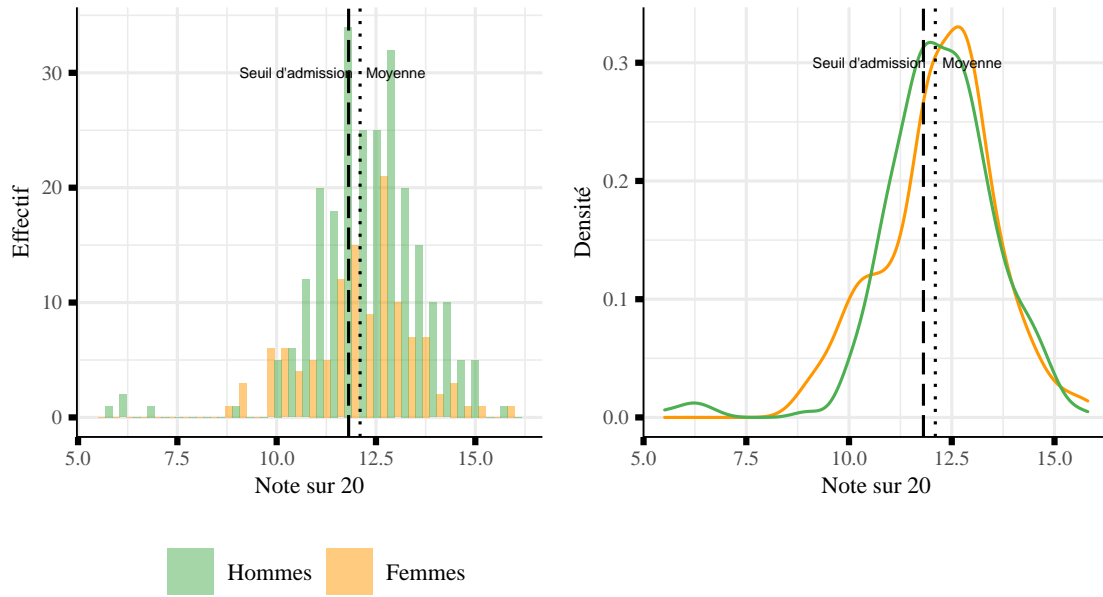
Concours externe, ensemble des candidats



Source: EGALE, cohortes 2016–2020

Graphique 5: Distribution de la note totale obtenue au concours (écrit et oral) selon le sexe

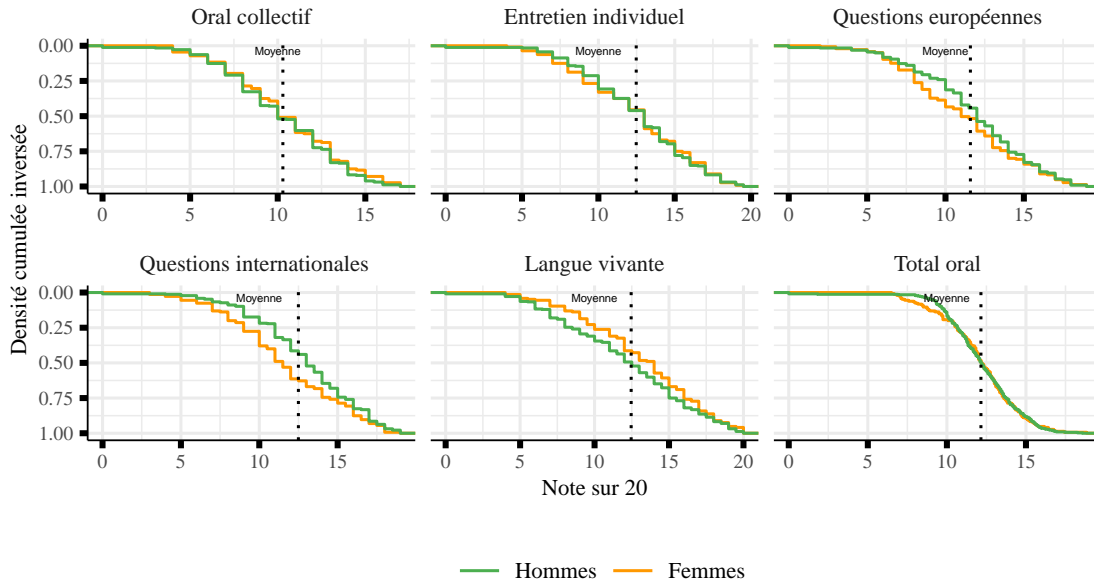
Concours externe, ensemble des candidats admissibles



Source: EGALE, cohortes 2016–2020

Graphique 6: Distribution cumulée de la note obtenue à l'oral par matière selon le sexe

Concours externe, ensemble des candidats admissibles

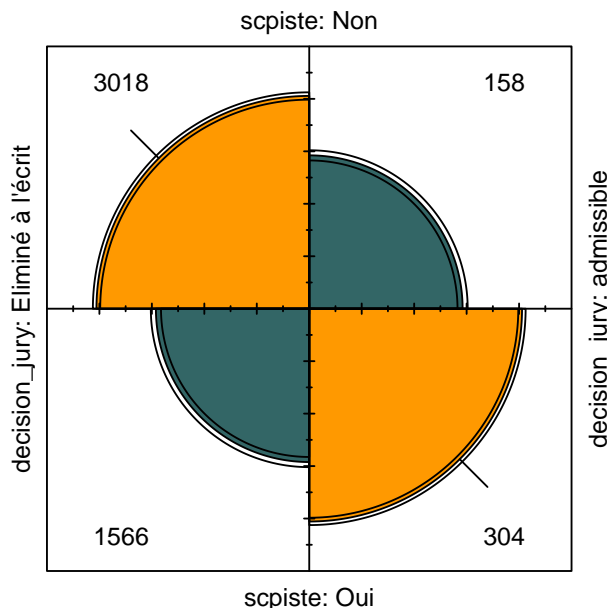


Source: EGALE, cohortes 2016–2020

## 2.4 Les résultats des élèves de Sciences Po

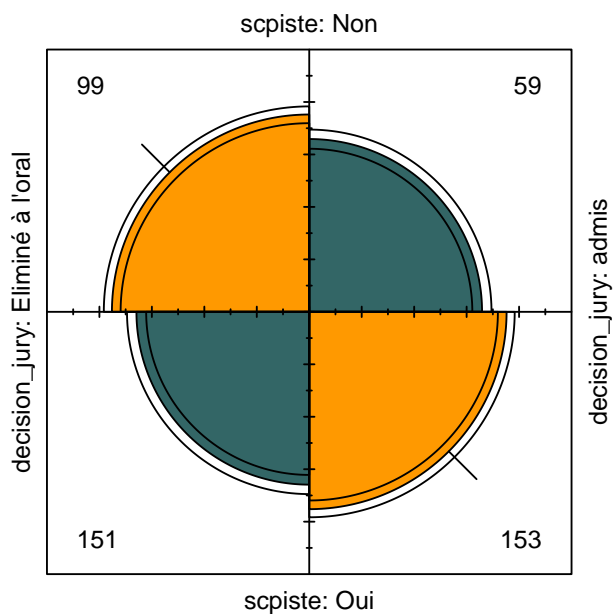
L'analyse des données sur l'ensemble des candidats montre un net avantage des élèves de Sciences Po. Les tables de contingence de l'admissibilité et de l'admission au concours externe selon le passage par Sciences Po sont détaillées dans le graphique 7 et le graphique 8<sup>15</sup>. Comparés aux autres candidats, ceux passés par Sciences Po ont 4.71 fois plus de chances d'intégrer l'ENA *via* le concours externe. En moyenne, sur les cinq cohortes observées, 72% des lauréats au concours externe sont passés par la PCA de Sciences Po (soit 153 personnes sur les 212 personnes admises). Leur chance d'être admissibles est 3.71 supérieure aux autres; l'écart se réduit lorsqu'on ne retient que les personnes qui se présentent effectivement au concours, mais il reste important puisque sur ce champ les préparateurs de Sciences Po ont 2.32 de chances d'être admissibles relativement aux autres. Ils obtiennent en moyenne de meilleurs résultats dans toutes les matières (graphique 9 et graphique 10). Ceci tient à la forte sélection opérée par Sciences Po à tous les niveaux du parcours d'études supérieures, que ce soit dès la fin du baccalauréat, au moment du master ou encore lors de l'admission à la PCA (ouverte depuis 2018 à ceux qui n'ont pas réalisé leur master à Sciences Po). En outre, les personnes qui ont une vocation précoce pour la haute fonction publique font souvent le choix de Sciences Po et de la spécialité *Administration publique* de l'École d'affaires publiques de Sciences Po, qui constitue le parcours classique pour celles et ceux qui souhaitent se préparer au concours de l'ENA.

Graphique 7: Admissibilité au concours externe selon le passage par Sciences Po (champ: ensemble des candidats; source: EGALE 2016-2020; lecture: parmi les préparateurs de Sciences Po (les autres préparateurs), 1566 (3018) ne sont pas admissibles contre 304 (158) qui le sont))



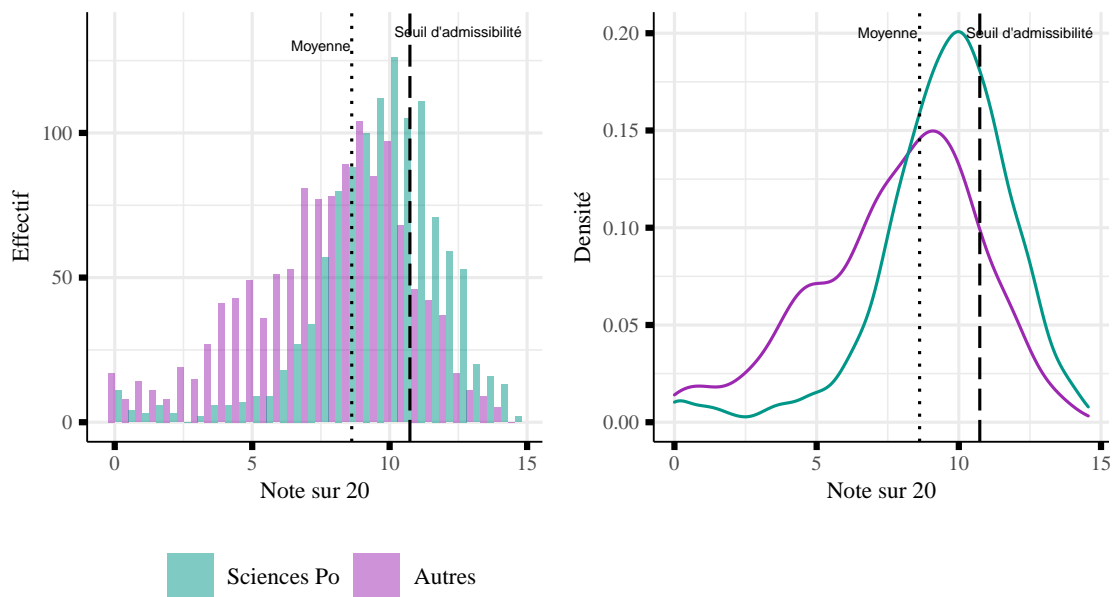
<sup>15</sup>Lecture : 1566 (151) sciencespistes ne sont pas admissibles (admis) contre 3018 (99) non sciencespistes, et 304 (153) sciencespistes sont admissibles (admis) contre 158 (59) non sciencespistes.

Graphique 8: Admission au concours externe parmi les admissibles selon le passage par Sciences Po (champ: ensemble des candidats; source: EGALE; lecture: parmi les préparateurs de Sciences Po admissibles, 151 (99) ne sont pas admis contre 153 (59) qui le sont))



Graphique 9: Distribution de la note totale obtenue à l'écrit selon le passage par Sciences Po

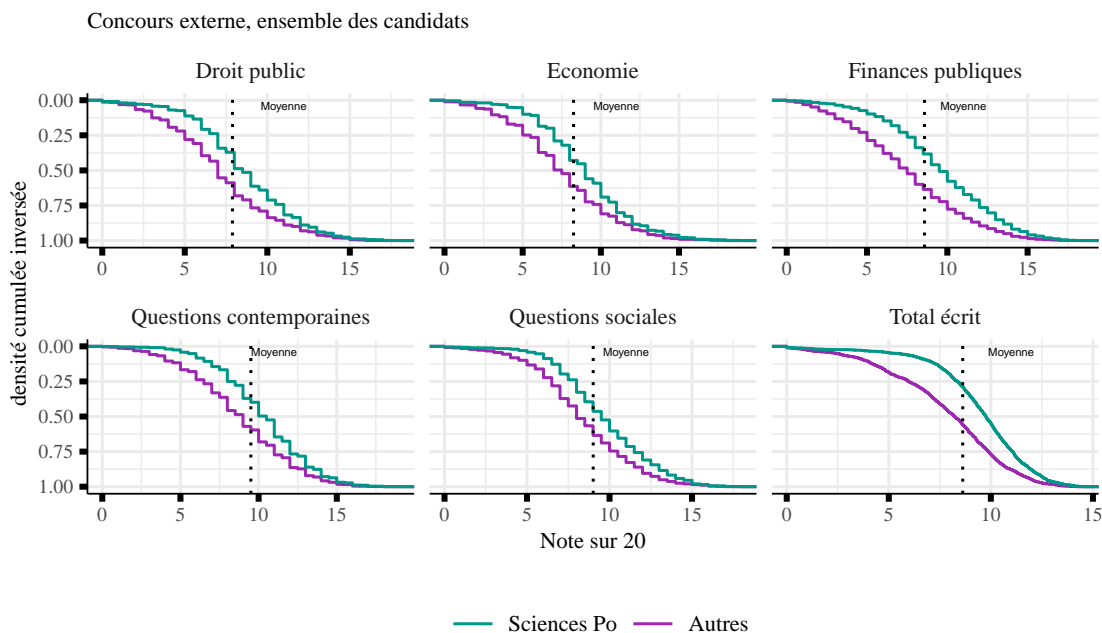
Concours externe, ensemble des candidats



Source: EGALE, cohortes 2016–2020



Graphique 10: Distribution cumulée de la note à l'écrit par matière selon le passage par Sciences Po



Source: EGALE, cohortes 2016-2020

La suite de l'analyse se concentre sur les candidats passés par Sciences Po, pour lesquels nous disposons d'informations précises. La section 3 propose une analyse des déterminants de l'inscription au concours externe de l'ENA selon le sexe et l'origine sociale pour les élèves de la PCA de l'année correspondante. La section 4 est consacrée à l'analyse statistique des notes obtenues aux différentes épreuves afin de comprendre les déterminants de la réussite au concours.

### 3 Parcours à Sciences Po et inscription au concours de l'ENA

#### 3.1 Profils des préparatoires de Sciences Po

Les femmes représentent environ 60% des élèves de Sciences Po en master mais seulement 44% des préparatoires de Sciences Po. Les étudiantes de Sciences Po sont donc moins enclines que leurs homologues à s'inscrire dans la PCA. Le ratio de femmes est encore moins favorable pour la nouvelle population des personnes qui se sont inscrites dans la PCA sans être passées par Sciences Po: sur les 320 personnes ayant intégré la PCA sous ces conditions ouvertes en 2018, un tiers seulement sont des femmes.

Au-delà du sexe des élèves, leur origine sociale est un élément clé à prendre en compte. Celle-ci peut être appréhendée de plusieurs manières à partir des informations disponibles dans la base EGALE : la plupart des élèves ont renseigné la profession et catégorie socio-professionnelle (PCS)

de chacun de leurs parents auprès de l'administration de Sciences Po lors de leur intégration<sup>16</sup>. A partir de ces informations, nous avons établi la PCS du ménage d'origine selon la méthode proposée par Amossé and Chardon (2020). Le **fig-pcs** la répartition des élèves selon leur ménage d'origine, à comparer à la répartition en population générale (hors retraités et personnes inactives de plus de 60 ans<sup>17</sup>) donnée par Amossé and Cayouette-Remblière (2022). Il en ressort une très nette surreprésentation de personnes issues d'un ménage composé de deux cadres supérieurs parmi les élèves de la PCA de Sciences Po (42,7% contre 4,9% en population générale). Plus généralement, les étudiants viennent de ménages à dominante cadre (53,5%) ou à dominante intermédiaire (25,7%) contre respectivement 10,8% et 19,4% en population générale. Au sein des préparateurs de Sciences Po, il n'y a pas de différence significative entre les hommes et les femmes en termes de PCS du ménage d'origine.

Tableau 1: Comparaison de la PCS ménage des élèves de la PCA de Sciences Po et avec celle de la population générale

	Elèves de la PCA			Ens. pop
	effectif	% tot <sup>1</sup>	% <sup>2</sup>	% pop <sup>3</sup>
Ménages à dominante cadre				
Cadre avec cadre	1087	36,7%	42,7%	4,9%
Cadre avec profession intermédiaire	275	9,3%	10,8%	5,7%
Ménages à dominante intermédiaire (ou cadre)				
Cadre avec employé ou ouvrier	158	5,3%	6,2%	3,5%
Cadre avec inactif ou sans conjoint	305	10,3%	12,0%	8,9%
Profession intermédiaire ou cadre avec petit indépendant	91	3,1%	3,6%	2,6%
Profession intermédiaire avec profession intermédiaire	100	3,4%	3,9%	4,4%
Ménages à dominante employée (ou intermédiaire)				
Profession intermédiaire avec employé ou ouvrier	101	3,4%	4,0%	8,9%
Profession intermédiaire avec inactif ou sans conjoint	50	1,7%	2,0%	11,0%
Employé avec employé	45	1,5%	1,8%	2,5%
Ménages à dominante petit indépendant				
Petit indépendant avec petit indépendant, inactif ou sans conjoint	77	2,6%	3,0%	4,1%
Petit indépendant avec employé ou ouvrier	34	1,1%	1,3%	2,7%
Ménages à dominante ouvrière				
Ouvrier avec employé	76	2,6%	3,0%	7,5%
Ouvrier avec ouvrier	43	1,5%	1,7%	2,1%
Ménages monoactifs d'employé ou d'ouvrier				

<sup>16</sup>Les élèves renseignent la profession du "parent 1" et du "parent 2" sans distinction entre "mère" ou "père".

<sup>17</sup>Nous avons considéré que cette population est plus proche de celle dont est issue les élèves de Sciences Po, même si certains parents d'élèves de Sciences Po sont des retraités ou des inactifs de plus de 60 ans.

Employé avec inactif ou sans conjoint	39	1,3%	1,5%	13,4%
Ouvrier avec inactif ou sans conjoint	37	1,2%	1,5%	10,7%
Ménages inactifs				
Inactif avec inactif ou sans conjoint	28	0,9%	1,1%	7,4%
Non renseignés				
Non renseignés	419	14,1%	-	-

<sup>1</sup>Elèves de la PCA en % du total

<sup>2</sup>Elèves de la PCA en % des renseignés.

<sup>3</sup>Ménages ordinaires hors retraités & inactifs 60 ans et +; source : Amossé et Cayouette-Remblière, 2022.

Source : EGALE, cohortes 2016-2020.

Nous disposons également d'informations sur les ressources du foyer d'origine de chaque élève. Nous savons quel type de bourse et quel montant chaque élève a reçu au cours de sa scolarité à Sciences Po. Parmi ces bourses, les bourses sur critères sociaux du CROUS<sup>18</sup> constituent un bon indicateur du niveau de vie du ménage dont est issu l'élève. Nous repérons ainsi les personnes ayant perçu une bourse CROUS pendant au moins un semestre durant la scolarité à Sciences Po, que nous regroupons sous le label « boursier CROUS ». Dans l'ensemble, 38 % des préparateurs ont perçu une bourse de ce type (41% de femmes, 36% d'hommes). Il apparaît toutefois assez difficile de démêler le système complet des bourses et de leur montant, aussi ce critère de distinction boursiers/non boursiers est assez peu précis pour déterminer l'origine sociale des individus.

Enfin, nous connaissons le montant des droits de scolarité payés à Sciences Po. Or ceux-ci dépendent du revenu du foyer auquel l'élève est rattaché. A partir de cette information, nous avons calculé le montant moyen par semestre de droits payés par l'élève durant toute sa scolarité à Sciences Po. Nous construisons ensuite une variable qui classe les préparateurs selon, approximativement, 4 quartiles des droits moyens payés par semestre : les personnes dont les frais de scolarité étaient nuls durant toute leur scolarité à Sciences Po représentent environ un quart de notre échantillon ; il s'agit de notre premier pseudo-quartile, étiqueté « droits payés nuls ». Suivent ceux dont les droits se situent en dessous de la médiane ; il s'agit de notre deuxième pseudo-quartile, étiqueté « droits médians inférieurs ». Enfin, les deux derniers groupes correspondent respectivement au troisième quartile (« droits médians supérieurs ») et au dernier quartile (« droits élevés »). Les distributions des montants payés sont très proches pour les femmes et les hommes.

### 3.2 Qui envisage de candidater au concours de l'ENA ?

L'École d'affaires publiques de Sciences Po propose plusieurs masters associés à différentes spécialités. La spécialité *Administration publique* proposée au sein du master *Politiques publiques*

<sup>18</sup>Cette information est renseignée mais de façon variable et hétérogène, ce qui la rend peu exploitable.

est présentée sur le site de l'école comme celle conduisant à la préparation des concours administratifs en particulier celui de l'ENA et l'INET<sup>19</sup>. Elle est la seule voie à Sciences Po à proposer un cours de *finances publiques*, qui fait l'objet d'une épreuve écrite au concours de l'ENA contrairement aux autres concours préparés dans la PCA (à l'exception de l'INET). Toutefois, ce n'est nullement un passage obligé ; la PCA est ouverte à l'ensemble des élèves de Sciences Po toutes écoles (7) confondues, et depuis 2018 à des personnes non diplômées de Sciences Po. Par ailleurs, toutes les personnes passées par le master *Politiques publiques* spécialité *Administration publique* n'envisagent pas nécessairement de candidater à des concours administratifs et à ce titre ne s'inscrivent pas dans la PCA. Enfin, la détermination et l'ambition des élèves sont changeantes : certains peuvent être indécis à un moment, et finalement s'orienter vers une préparation au concours de l'ENA, tandis que d'autres pouvaient sembler déterminés mais ont finalement renoncé à présenter ce concours. Les élèves peuvent changer d'orientation ou réviser leurs aspirations tout au long de leur master ou même au cours de la PCA. Or dans la base de données EGALE, nous n'observons que les personnes inscrites dans la PCA et nous ne disposons pas d'informations relatives à l'inscription à d'autres concours que celui de l'ENA. Ainsi, nous ne connaissons pas l'ensemble des choix d'orientation. Nous ne pouvons pas non plus vérifier que les élèves du master *Politiques publiques* spécialité *Administration publique* s'inscrivent plus fréquemment que les autres dans la PCA. Néanmoins, étant donné que ce master est affiché par Sciences Po comme étant la voie principale pour s'orienter vers le concours de l'ENA, les élèves de Sciences Po ayant l'ambition dès le master 1 d'entrer à l'ENA choisissent probablement cette voie, même si ce n'est pas la seule et même si tous les élèves empruntant cette voie ne se destinent pas à passer le concours de l'ENA. Le choix de ce master associé à cette spécialité peut ainsi être utilisé pour repérer une aspiration et une préparation précoces au concours de l'ENA. Nous désignons ce parcours comme étant la « voie principale » à Sciences Po pour préparer le concours de l'ENA.

Si nous ne pouvons pas connaître les aspirations des élèves mieux que les élèves eux-mêmes, il apparaît clairement, au regard de l'analyse statistique, que les décisions d'orientation s'inscrivent dans un ensemble de contraintes et de normes qui joue différemment selon l'origine sociale et le sexe. Ainsi, les taux d'inscription à l'ENA varient fortement selon la voie empruntée mais aussi selon le sexe et l'origine sociale (graphique 5). Parmi les élèves de la PCA, ceux passés par la voie principale s'inscrivent plus souvent à l'ENA que ceux ayant suivi un autre parcours. Il semble donc que les élèves déterminés à passer le concours de l'ENA dès leur master 1 optent plus souvent pour la voie principale. Toutefois, au sein de cette voie, certains ont renoncé ou aspiraient dès le master 1 à présenter une autre école de la fonction publique: il s'agit le plus souvent des femmes et des personnes d'origine sociale populaire. Inversement, certains élèves qui ont emprunté une autre voie et qui donc ne souhaitaient probablement pas tenter le concours de l'ENA durant leur master 1, ont revu leurs aspirations en cours de cursus et se sont finalement engagés dans cette voie. Mais, cette fois-ci ce sont plutôt les hommes et les personnes d'origine sociale supérieure qui s'inscrivent au concours de l'ENA malgré un parcours autre que celui de la voie principale (graphique 11)<sup>20</sup>.

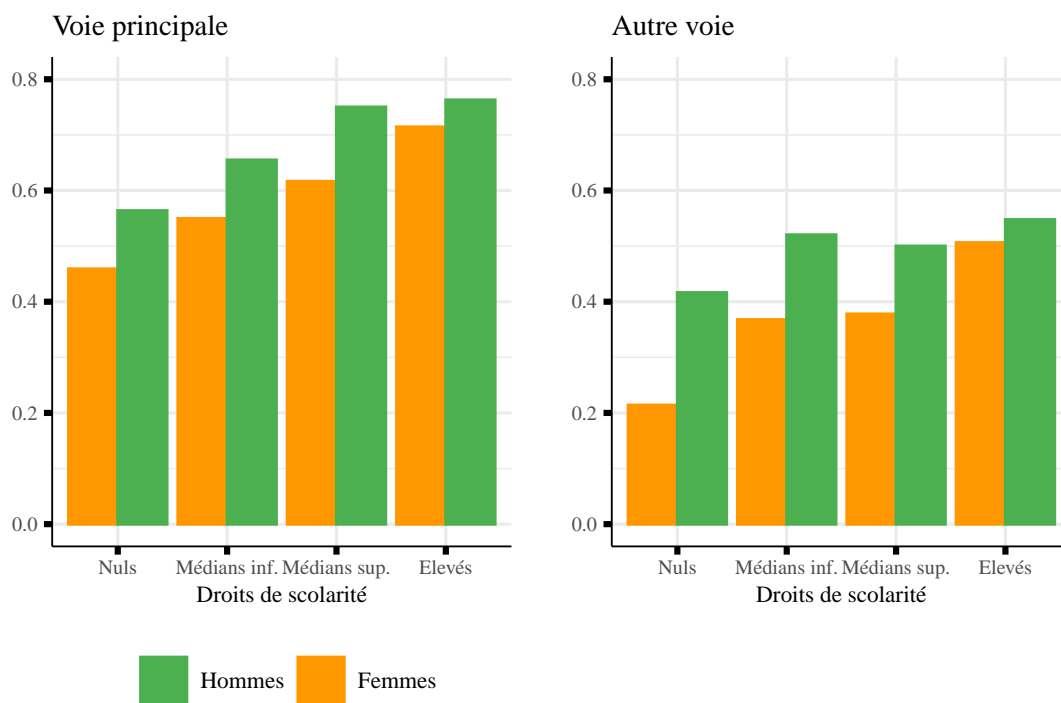
---

<sup>19</sup>Cette spécialité de l'École d'affaires publiques s'adresse aux élèves qui aspirent à intégrer la haute fonction publique française et européenne par la voie des concours (une [quinzaine de concours](#) sont préparés au sein de l'EAP, dont l'ENA, l'INET, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, la Banque de France, etc. Parlement) ou par la voie contractuelle ».

<sup>20</sup>Lecture : 45,9% (21,4%) des femmes d'origine sociale modeste passées par la voie principale (une autre voie)

Graphique 11: Inscription au concours de l'ENA selon la voie empruntée à Sciences Po

Selon le sexe et l'origine sociale



Source: EGALE, cohortes 2016-2020

Ainsi les femmes et les personnes d'origine sociale modeste se détournent plus souvent ou envisagent moins souvent de passer le concours de l'ENA, y compris lorsqu'elles ont emprunté la voie principale. *A contrario*, les hommes et les personnes d'origine sociale supérieure candidatent plus souvent au concours de l'ENA même après un parcours qui n'est pas le parcours classique de préparation du concours. Le renoncement et l'ambition sont donc façonnés par les normes de genre et par l'origine sociale.

### 3.3 Qui s'inscrit au concours ?

A chaque étape du parcours conduisant à l'inscription au concours de l'ENA, une même dynamique se dessine, qui porte certains à tenter l'ENA et conduit d'autres à s'en détourner. Pour documenter ce processus nous examinons le profil des personnes qui s'inscrivent au concours de l'ENA parmi les élèves de la PCA. Les tables de contingence de l'inscription au concours externe en fonction du sexe ou de l'origine sociale sont représentées dans les graphiques 12 et graphique 13. 45% des femmes candidatent à l'ENA l'année de leur PCA contre 58% des hommes. Les hommes préparateurs ont ainsi 1.68 fois plus de chances de s'inscrire au concours externe de l'ENA que les femmes (graphique 12)<sup>21</sup>. On observe également des différences selon l'origine sociale puisque les personnes n'ayant jamais perçu de bourse CROUS durant leur parcours à Sciences Po ont 1.63 fois plus de chance de s'inscrire au concours que celles qui ont perçu une bourse CROUS : 45% des personnes ayant perçu une bourse CROUS candidatent contre 57% pour les autres (graphique 13)<sup>22</sup>.

Les écarts sont encore plus prononcés lorsque l'on croise sexe et origine sociale. Les femmes issues d'un milieu social modeste sont nettement moins enclines à candidater au concours de l'ENA que les autres catégories sociales : seules 30% d'entre elles tentent le concours l'année de leur PCA alors que 48% des hommes de cette même catégorie sociale s'inscrivent au concours et 65% des hommes d'origine sociale élevée (graphique 14)<sup>23</sup>.

Ces statistiques concernent uniquement l'inscription au concours de l'ENA au terme de l'année de PCA, et non pas l'ensemble des candidatures de chaque individu. Or, certaines personnes présentent plusieurs fois le concours durant leur parcours, soit en se réinscrivant dans la PCA ou en dehors de la PCA. Sur la période étudiée, le nombre d'inscription au concours externe de l'ENA est limité à 3 maximum pour un même concours, sachant qu'une candidature n'est comptabilisée que si la personne se présente effectivement à une épreuve (ce qui conduit certains étudiants inscrits au concours à ne pas se présenter s'ils ne se sentent pas prêts). Pour évaluer le nombre de fois où un individu s'inscrit au concours de l'ENA au cours de son cursus, nous calculons le nombre d'inscriptions sur la période 2016-2020 pour la cohorte inscrite en PCA durant l'année scolaire 2016-2017, en excluant du calcul les personnes qui ne se sont jamais inscrites au concours

---

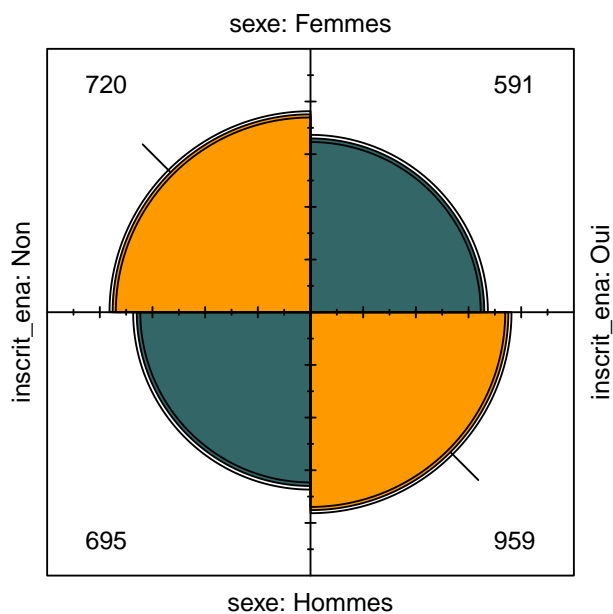
s'inscrivent au concours externe de l'ENA contre 56,4% (41,6%) des hommes de même origine sociale.

<sup>21</sup>Lecture : 695 hommes (1825 femmes) ne s'inscrivent pas au concours externe de l'ENA contre 317 hommes (145 femmes) qui s'y inscrivent.

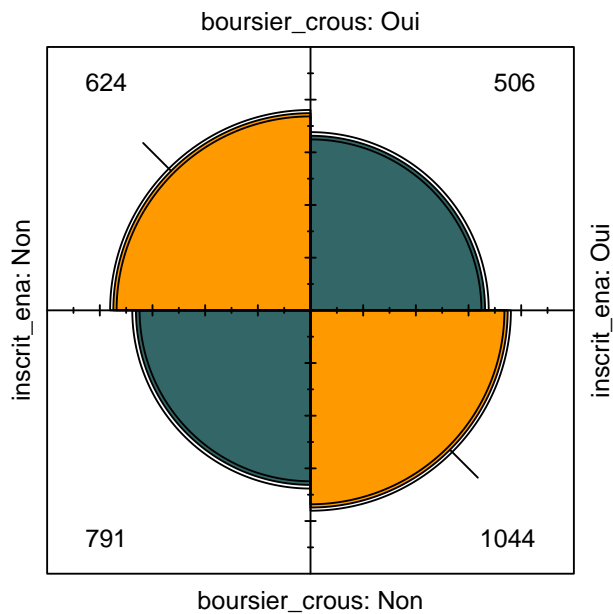
<sup>22</sup>Lecture : 791 personnes non boursières (624 personnes boursières) ne s'inscrivent pas au concours externe de l'ENA et 1044 personnes non boursières (506 boursières) s'y inscrivent.

<sup>23</sup>Lecture : 218 hommes d'origine sociale modeste se sont inscrits au concours externe de l'ENA au terme de leur année de préparation, ce qui représente 48,3% de cette catégorie.

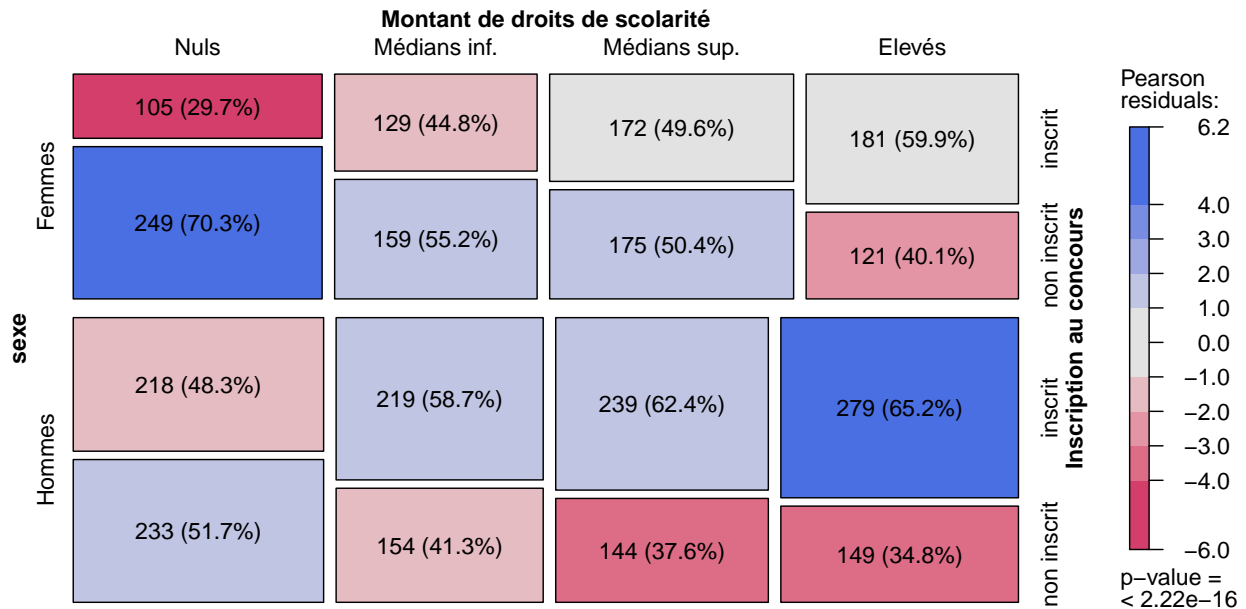
Graphique 12: Inscription au concours externe de l'ENA selon le sexe (champ: préparionnaires de Sciences Po; source: EGALE 2016-2020; lecture: parmi les femmes (hommes) préparionnaires de Sciences Po, 720 (695) ne s'inscrivent pas au concours de l'ENA contre 591 (959) qui s'y inscrivent))



Graphique 13: Inscription au concours externe de l'ENA selon l'origine sociale (champ: préparionnaires de Sciences Po; source: EGALE 2016-2020; lecture: parmi les boursiers (non boursiers) préparionnaires de Sciences Po, 624 (791) ne s'inscrivent pas au concours de l'ENA contre 506 (1044) qui s'y inscrivent))



Graphique 14: Inscription au concours de l'ENA selon le sexe et l'origine sociale, effectif (%); (champ: préparonnaires de Sciences Po; source: EGALE 2016-2020; lecture: 70,3% des femmes d'origine sociale inf. ne s'inscrivent pas au concours de l'ENA et 65,2% des hommes d'origine sociale sup. s'y inscrivent))



de l'ENA sur cette période. Ce nombre a été réévalué en tenant en compte d'une information issue de l'enquête de l'ENA demandant aux inscrits s'ils s'étaient déjà inscrits auparavant. La cohorte 2016-2017 est la seule cohorte pour laquelle nous observons *a priori* l'ensemble des candidatures. Il en ressort que les femmes ont candidaté en moyenne 1,73 fois contre 1,85 pour les hommes. Les boursiers ont candidaté en moyenne 1,69 fois contre 1,87 pour les non boursiers. Le coût d'une année d'étude supplémentaire pour préparer le concours peut conduire les personnes ne bénéficiant d'un soutien financier à renoncer à candidater plusieurs fois. De nouveau, l'écart est encore plus prononcé lorsque l'on croise sexe et origine sociale : les femmes boursières s'inscrivent en moyenne 1,5 fois au concours de l'ENA tandis que les hommes boursiers s'y inscrivent 1,8 fois et les non boursiers, aussi bien hommes que femmes, 1,9 fois.

Une autre façon d'illustrer ces différences de comportement selon le sexe et l'origine sociale consiste à comparer les profils des élèves inscrits en PCA lors de leur 5<sup>ème</sup> année d'étude (soit en master 2) et ceux inscrits lors de leur 6<sup>ème</sup> année (soit avec une année supplémentaire d'étude). Il est plus difficile de réussir le concours de l'ENA au terme de la 5<sup>ème</sup> année d'étude en menant en parallèle sa dernière année de master et la PCA qu'au terme d'une 6<sup>ème</sup> année d'étude consacrée entièrement à la préparation du concours. Dans le premier cas, tenter l'ENA augmente la charge de travail durant le master 2, mais n'augmente pas le nombre d'années d'études. Il s'agit d'une opportunité relativement peu coûteuse de concourir pour entrer à l'ENA pour les personnes d'origine modeste, qui ont plus de difficultés à financer leurs études que les autres. Dans le second cas, l'année de PCA permet de préparer le concours de façon intensive, mais cela exige cette année supplémentaire d'étude qu'il faut pouvoir financer. Les élèves qui bénéficient d'un

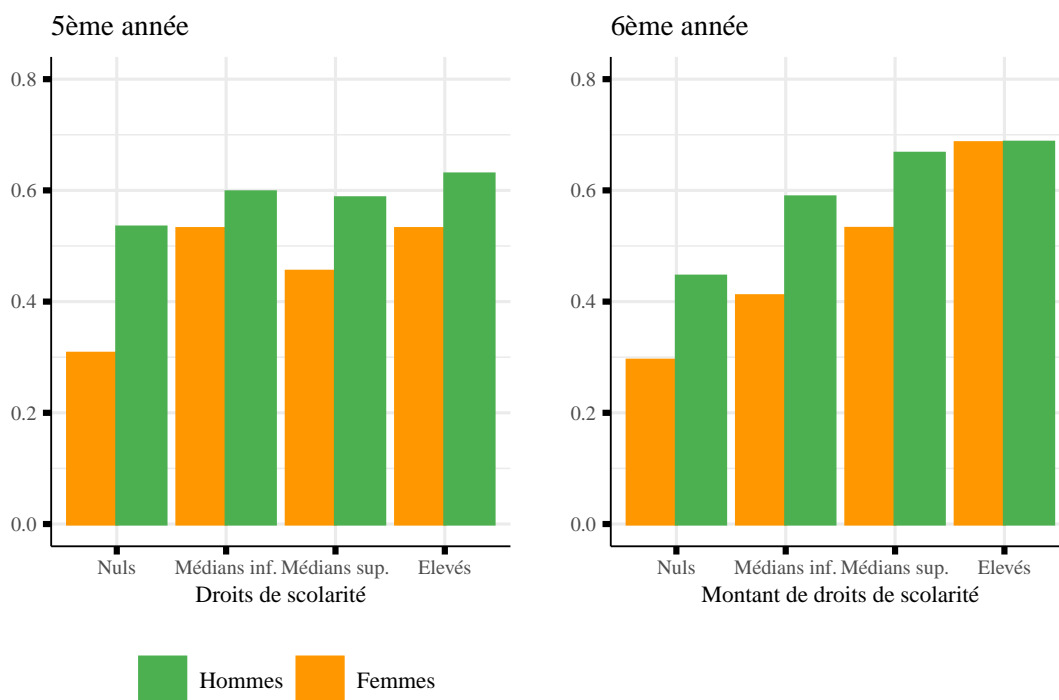


soutien matériel familial se retrouvent donc dans une situation nettement plus favorable pour préparer l'ENA.

La contrainte financière joue à plus d'un titre, puisqu'elle façonne également les stratégies de préparation entre les élèves qui se focalisent sur le concours de l'ENA en sachant qu'ils pourront retenter ou revoir leur stratégie l'année suivante en cas d'échec et ceux qui vont s'efforcer d'assurer un résultat dès la première année en se préparant à plusieurs concours afin de minimiser les risques et de disposer d'une option s'ils ne devaient pas être admis à l'ENA. Le graphique 15 indique que si les chances d'inscription augmentent avec l'origine sociale, ce phénomène est plus prononcé lors de la 6<sup>ème</sup> année<sup>24</sup>. Et, une fois encore, ce phénomène est plus marqué chez les femmes, puisque ces dernières s'inscrivent toujours un peu moins fréquemment que les hommes, à l'exception des femmes d'origine sociale élevée qui, en 6<sup>ème</sup> année, s'inscrivent autant que leurs homologues, mais reste moins nombreuses (201 hommes issus de milieux sociaux supérieurs contre 140 femmes).

Graphique 15: Inscription au concours de l'ENA des préparateurs de Sciences Po selon l'année dans le diplôme

Selon le sexe, l'origine sociale



Source: EGALE, cohortes 2016-2020

<sup>24</sup>Lecture : 53,4% des hommes d'origine sociale modeste se sont inscrits au concours externe de l'ENA au terme de leur 5ème année d'étude contre 30,7% des femmes de même origine sociale.

### 3.4 Degré d'entraînement et niveau général des préparatoires

L'année de préparation aux concours administratifs est ponctuée par des séries d'examens sur table dans les différentes disciplines : les « galops » et les examens blancs, que nous regroupons sous le terme générique de « galops ». Les préparatoires sont libres de passer ou non ces galops, qui sont autant d'occasions de s'entraîner. Nous connaissons le nombre de galops effectivement passés par chaque élève dans chaque matière et la note obtenue à chacun de ces examens. Ces deux dimensions sont intéressantes car elles permettent d'approximer l'entraînement dans chaque matière, que nous supposons lié au nombre de galops passés dans cette matière, et le niveau atteint par chaque individu dans chacune des matières au terme de son année préparatoire. Ces données sont synthétisées dans deux variables distinctes. D'une part, une mesure globale du niveau d'entraînement, le *degré d'entraînement général*, qui correspond à la moyenne du nombre de galops passés dans chaque matière pondérée par le gain que procure ce nombre de galops passés sur la note au concours dans chaque matière (annexe A2). D'autre part, une mesure du *niveau relatif général*, qui correspond à la moyenne pondérée des notes obtenues aux galops dans les différentes matières (annexe A2). Ces deux variables *degré d'entraînement général* et *niveau relatif général* ne prennent en compte que les matières correspondant au concours de l'ENA et mesurent donc un degré d'entraînement et un niveau atteint pour ce concours en particulier. Or les épreuves diffèrent selon les concours administratifs auxquels prépare la PCA. Le niveau relatif général reflète donc en partie une stratégie de préparation aux concours : certains se concentrent sur les matières propres au concours de l'ENA et d'autres se dispersent en préparant d'autres matières pour d'autres concours et passent moins de galops spécifiques au concours de l'ENA, ce qui implique mécaniquement un *degré d'entraînement général* plus faible. En outre, ces différentes stratégies de concours affectent le *niveau relatif général* obtenu pour le seul concours de l'ENA.

Nous concentrons l'analyse sur le sous-groupe des préparatoires qui s'inscrivent effectivement au concours et nous laissons de côté les résultats des autres étudiants. On observe des différences de *degré d'entraînement général* selon le sexe et l'origine sociale (graphique 16)<sup>25</sup>. Pour une 5<sup>ème</sup> année dans le diplôme, c'est-à-dire le master 2, les hommes de milieu populaire se préparent davantage que leurs homologues femmes. En revanche, parmi les personnes d'origine sociale supérieure, ce sont les femmes qui se préparent plus assidûment que les hommes. Pour une 6<sup>ème</sup> année dans le diplôme, c'est-à-dire une année de prépa après le master 2, les femmes s'entraînent davantage que les hommes quel que soit le milieu social et les personnes d'origine sociale supérieure s'entraînent plus que les autres.

Le graphique 17 montrent la distribution cumulée et inversée du *niveau relatif général* obtenu durant l'année de prépa à Sciences Po pour les galops correspondant aux épreuves du concours de l'ENA pour les femmes et les hommes et selon l'origine sociale. Sur la population d'élèves inscrits au concours de l'ENA, les distributions du *niveau relatif général* des femmes hors celles d'origine sociale modeste et celles des hommes quelle que soit leur origine sociale, sont similaires<sup>26</sup>. Les femmes d'origine sociale modeste obtiennent un *niveau relatif général* plus faible que les autres

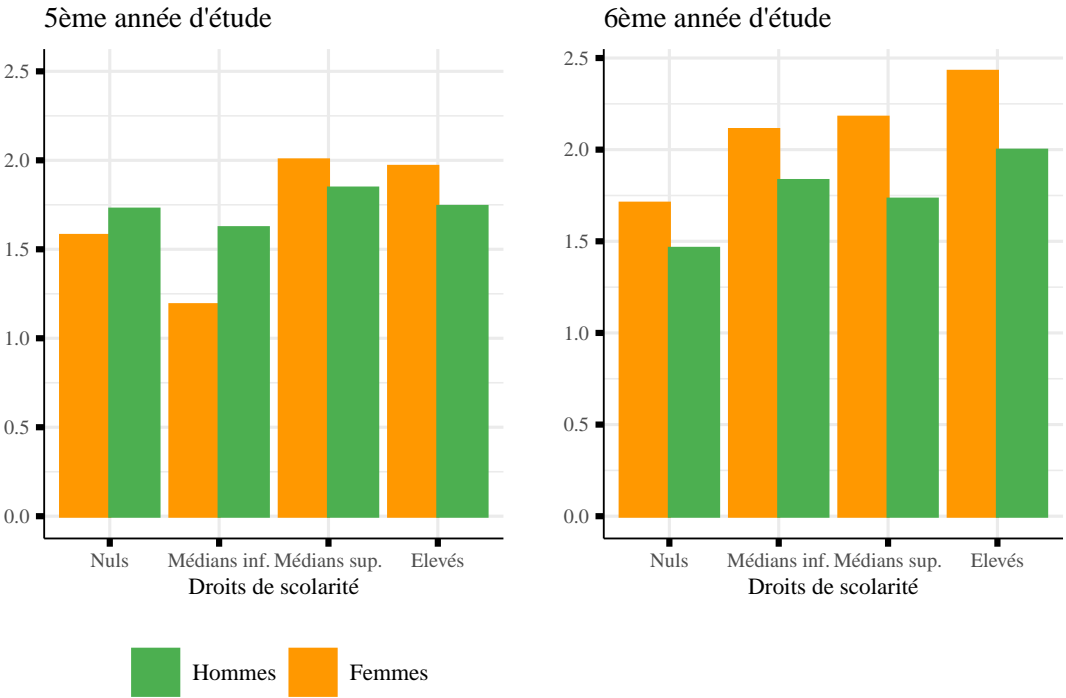
---

<sup>25</sup>Lecture : en 5<sup>ème</sup> année d'étude, les hommes d'origine sociale modeste passent en moyenne 1.73 galop durant l'année de préparation précédent l'inscription au concours, contre 1.58 pour les femmes de même origine sociale.

<sup>26</sup>Le test de Kolmogorov-Smirnov conduit à accepter l'hypothèse de similitude des deux distributions.

Graphique 16: Degré d'entraînement (nombre de galops) parmi les préparateurs inscrits au concours de l'ENA

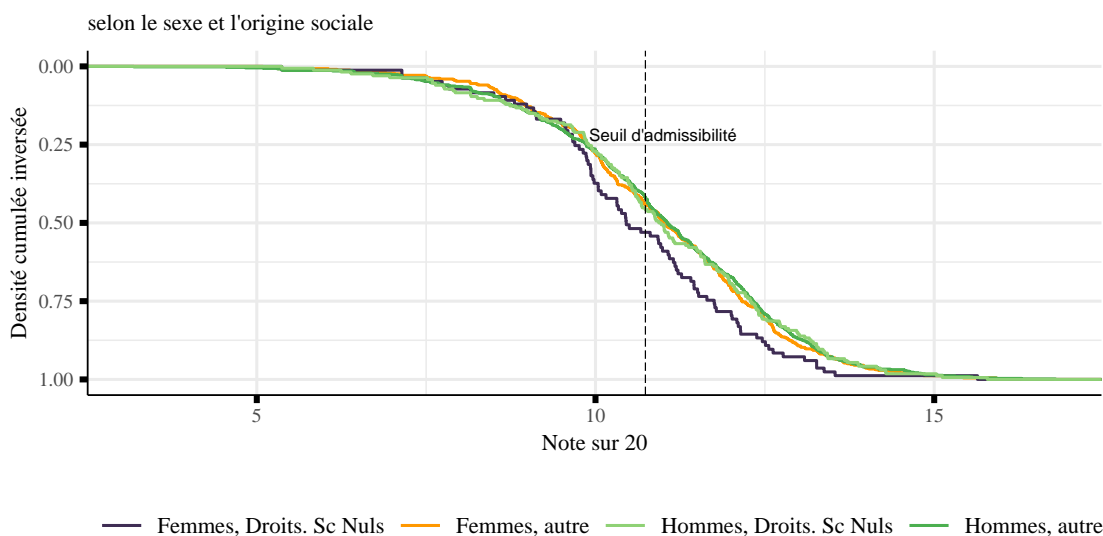
Selon le sexe, l'origine sociale et l'année dans le diplôme



Source: EGALE, cohortes 2016-2020

catégories de personnes. Mais ces variables sont trompeuses car, comme cela a été mentionné précédemment, elles captent en partie l'effet de stratégies différentes en matière de préparation de concours, y compris sur la population des inscrits au concours de l'ENA. En effet, parmi ceux-ci, certains ne vont tenter que ce seul concours et d'autres vont y ajouter (et donc préparer) d'autres concours. Or ces différences de comportement sont genrées, car les choix d'orientation des femmes diffèrent de celui des hommes<sup>27</sup>.

Graphique 17: Distribution du niveau général relatif en PCA des personnes inscrites au concours de l'ENA



Source: EGALE, cohortes 2016-2020

## 4 Résultats des préparatoires de Sciences Po

### 4.1 Probabilité d'admissibilité et note totale à l'écrit

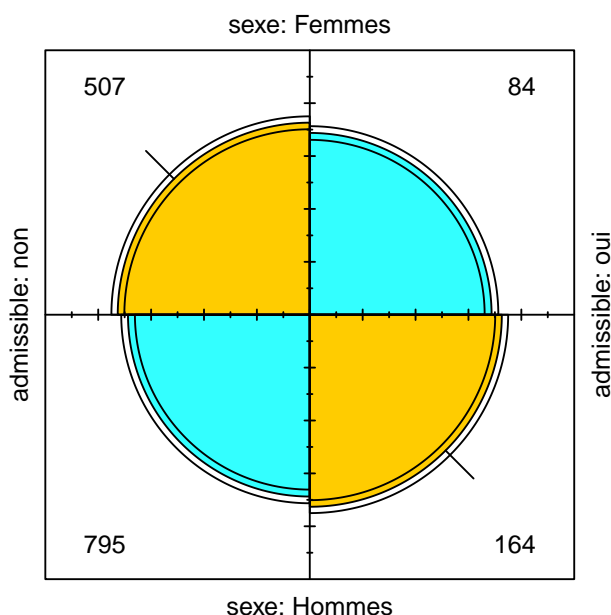
Nous analysons les résultats des préparatoires de Sciences Po à l'étape d'admissibilité, qui est l'étape la plus sélective (section 2). Le nombre de personnes admissibles étant réduit, il n'est pas possible de mener une analyse statistique robuste de l'étape d'admission. Néanmoins, les statistiques descriptives des notes obtenues aux épreuves orales d'admission sont présentées en annexe (annexe A3). Les graphiques 18 et graphique 19 donnent les tables de contingence de l'admissibilité au concours externe de l'ENA selon le sexe et l'origine sociale<sup>28</sup>. Il s'agit des

<sup>27</sup>Sur l'ensemble des préparatoires, la distribution du *niveau relatif général* des femmes est légèrement inférieure à celle des hommes ce qui confirme que les différences de stratégie influencent le niveau et le degré de préparation : une partie de ces femmes ne tentent pas le concours de l'ENA et donc ne s'y préparent pas spécifiquement et donc leur niveau de préparation à ce concours est plus faible.

<sup>28</sup>Lecture : 795 (507 femmes) des hommes ne sont pas admissibles et 164 (84 femmes) sont admissibles. 854 personnes non boursières (448 boursières) et 190 personnes non boursières sont admissibles (58 personnes boursières).

résultats obtenus au concours de l'ENA par les préparateurs de Sciences Po au terme de leur année de PCA. Les hommes ont (1.25 fois plus de chances d'être admissibles que les femmes. L'*odds ratio* est plus faible que celui obtenu pour l'ensemble des candidats (1,45; voir section 2), l'avantage relatif des hommes se réduit donc lorsque l'on se concentre sur les préparateurs de Sciences Po. S'agissant de l'origine sociale, les personnes n'ayant jamais perçu de bourse CROUS durant leur scolarité à Sciences Po ont 1.72 fois plus de chance d'être admissibles que les autres.

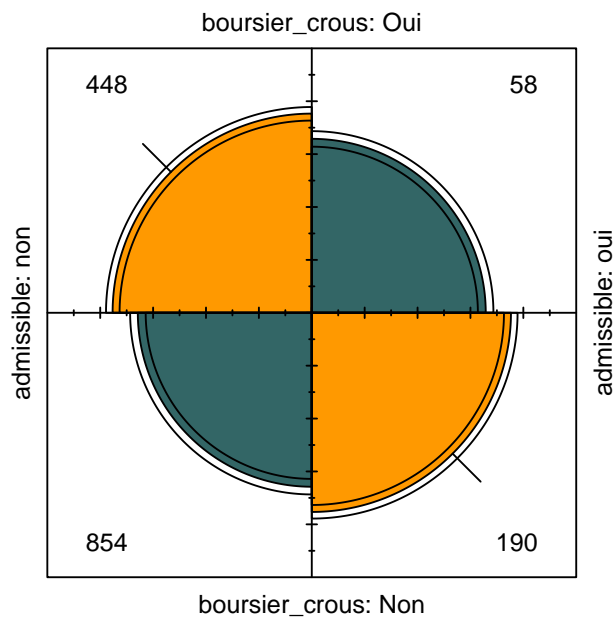
Graphique 18: Admissibilité au concours externe selon le sexe des préparateurs de Sciences Po (champ: préparateurs de Sciences Po; source: EGALE 2016-2020; lecture: parmi les femmes (hommes) inscrites au concours, 507 (795) ne sont pas admissibles contre 84 (164) qui le sont))



Ces résultats sont précisés à partir des notes obtenues au concours. Le graphique 20 montre que les hommes ont un léger avantage et obtiennent plus souvent des notes supérieures au seuil d'admissibilité. Le graphique 21 indique un avantage pour les personnes n'ayant pas perçu de bourse CROUS durant leur scolarité à Sciences Po, relativement aux autres.

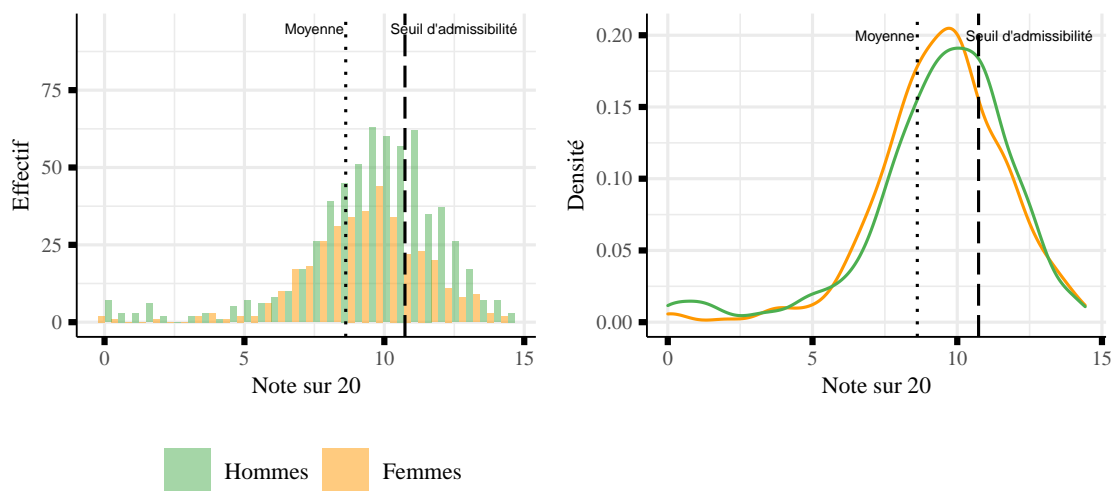
Ces différences de performance peuvent refléter une différence de niveau du fait d'une moindre préparation ou d'une moindre motivation ; elle peut également s'expliquer par une plus grande dispersion des efforts en raison d'investissements dans d'autres concours ou encore venir de différences de confiance en soi ou d'une conviction moindre d'être à sa place. Si nous n'observons pas directement ces facteurs, nous pouvons néanmoins les déduire, même de façon imparfaite, une fois que les autres facteurs ont été pris en compte. En effet, les facteurs liés à la motivation, à la stratégie de concours, à l'anticipation, à la préparation et au niveau sont contenus dans les deux variables synthétiques *degré d'entraînement général* et *niveau relatif général*, sans que nous puissions distinguer ces différents effets entre eux. Nous estimons un modèle logistique dans lequel la variable dépendante est la probabilité d'être admissible. Les variables explicatives sont le sexe, l'origine sociale, l'interaction entre ces deux caractéristiques, le *niveau relatif général*,

Graphique 19: Admissibilité au concours externe selon l'origine sociale des préparateurs de Sciences Po (champ: préparateurs de Sciences Po; source: EGALE 2016-2020; lecture: parmi les boursiers (non boursiers) inscrits au concours, 448 (854) ne sont pas admissibles contre 58 (190) qui le sont))



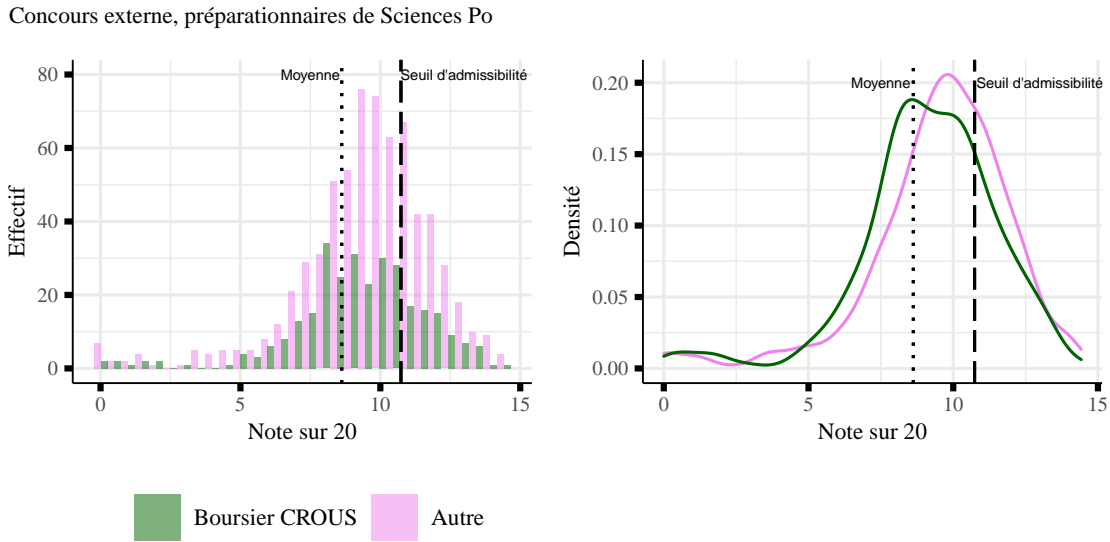
Graphique 20: Distribution de la note totale obtenue aux épreuves écrites d'admissibilité selon le sexe

Concours externe, préparateurs de Sciences Po



Source: EGALE, cohortes 2016-2020

Graphique 21: Distribution de la note totale obtenue aux épreuves écrites d'admissibilité selon l'origine sociale



Source: EGALE, cohortes 2016–2020

l'*entraînement général* et, enfin, le rang de la candidature.

La probabilité d'être admissible s'accroît fortement avec le *niveau relatif général*, l'*entraînement général* et le rang de la candidature de l'individu. En normalisant les variables, on peut hiérarchiser par ordre d'importance les trois effets : le *niveau relatif général* est le meilleur prédicteur de l'admissibilité, ce qui indique que les résultats obtenus au cours de l'année de préparation reflètent un niveau de compétence en adéquation avec les attendus du concours (tableau 2) ; le *degré d'entraînement général* est également un bon prédicteur de l'admissibilité, il constitue un bon indicateur du degré de focalisation de la préparation sur l'ENA par les préparonnaires (tableau 2) ; enfin, le fait d'avoir déjà candidaté constitue également un net avantage (tableau 2, modèle 4). A caractéristiques identiques, un candidat ayant tenté le concours une fois de plus qu'un autre a 1,3 fois plus de chances d'être admissible. Alors que l'année dans le diplôme est un bon prédicteur de l'inscription au concours en lien avec l'origine sociale, cette variable n'a pas d'effet sur la probabilité d'être admissible (tableau 2, modèle 3).

Pour un *niveau relatif général* donné, un *degré d'entraînement général* donné et un nombre de candidatures précédentes donné, l'effet d'interaction entre le sexe et l'origine sociale persiste. Pour faciliter la lecture de ces résultats, le graphique 22 donne la probabilité d'être admissible prédite par le modèle 4 pour une première candidature, et un niveau relatif général et un degré d'entraînement excellent (au niveau du 9<sup>ème</sup> décile). Les chances d'admissibilité des hommes sont à peu près égales quelle que soit leur origine sociale. En revanche, si les femmes d'origine sociale élevée ont à peu près les mêmes chances d'admissibilité que les hommes, leur chance diminuent rapidement à mesure que l'origine sociale des femmes devient plus modeste. Il apparaît clairement que, toute chose égale par ailleurs, les femmes issues de milieux sociaux modestes ont moins de

Tableau 2: Probabilité d'être admissible au concours externe de l'ENA

	Admissibilité			
Sexe (réf. Femmes)	1.248*** (0.444)	1.396*** (0.494)	1.392*** (0.495)	1.473*** (0.498)
Origine sociale	0.393*** (0.121)	0.376*** (0.133)	0.376*** (0.134)	0.399*** (0.134)
Niveau relatif général		0.254*** (0.057)	0.254*** (0.057)	0.268*** (0.058)
Degré d'entraînement général		0.449*** (0.050)	0.450*** (0.050)	0.415*** (0.051)
Année dans le diplôme			-0.020 (0.157)	
Rang de la candidature				0.289*** (0.082)
Interaction sexe et origine sociale	-0.345** (0.143)	-0.385** (0.158)	-0.384** (0.159)	-0.412*** (0.160)
Constant	-2.953*** (0.386)	-8.532*** (0.757)	-8.424*** (1.124)	-8.727*** (0.763)
Observations	1,542	1,276	1,276	1,276
Log Likelihood	-667.871	-536.487	-536.479	-530.363
Akaike Inf. Crit.	1,343.741	1,084.974	1,086.957	1,074.725

Note:

\*p<0.1; \*\*p<0.05; \*\*\*p<0.01

chance d'être admissibles que les personnes des autres catégories, et ceci alors même que les épreuves écrites sont anonymes.

Afin de confirmer ce résultat, nous réalisons une analyse similaire non plus sur les chances d'admissibilité, mais sur la note totale obtenue à l'écrit du concours. Celle-ci correspond à la moyenne pondérée par les coefficients des notes obtenues dans les cinq matières passées à l'écrit. Seuls les candidats ayant passé au moins une épreuve sont retenus, les personnes inscrites au concours mais qui ne se sont pas présentées sont écartées de l'analyse. Les résultats de la régression linéaire de la note totale obtenue aux épreuves écrites ramenée sur 20 précisent les conclusions précédentes (tableau 3). Les préparateurs ayant eu de bonnes performances lors des galops durant l'année de préparation obtiennent les meilleurs résultats à l'écrit, leur degré d'entraînement contribue également à améliorer leur résultat, tout comme le fait d'avoir déjà concouru. Et, comme précédemment, on observe que les femmes d'origine modeste obtiennent de moins bons résultats aux épreuves écrites que tous les autres catégories, femmes d'origine sociale supérieure et hommes de toute origine sociale, et ceci à *niveau relatif général* et *degré d'entraînement général* égaux.

Le graphique 23 donne la note totale à l'écrit prédite par le modèle 3 pour une 1ère candidature et un niveau et un degré d'entraînement excellent (au niveau du 9<sup>ème</sup> décile). Les femmes d'origine supérieure obtiennent la note la plus élevée même si celle-ci reste dans le même intervalle de confiance que celle qu'obtiennent les hommes toutes origines sociales confondues. En revanche les femmes issues d'un milieu social populaire ont une note prédite sensiblement plus faible que les autres catégories.

## 4.2 Détails des notes par matière selon le sexe et l'origine sociale

Afin de comprendre le rôle de chacune des matières, l'analyse précédente est reconduite pour chaque des épreuves écrites. Le graphique 24 donne la distribution cumulée et inversée pour les



Graphique 22: Probabilité prédite d'être admissible selon le sexe et l'origine sociale (modèle 4)

Pour une 1ère candidature, le niveau relatif général et l'entraînement général du 9ème décile



Source: EGALE, cohortes 2016–2020; Champ : Sciences Po

Tableau 3: Note totale obtenue à l'écrit

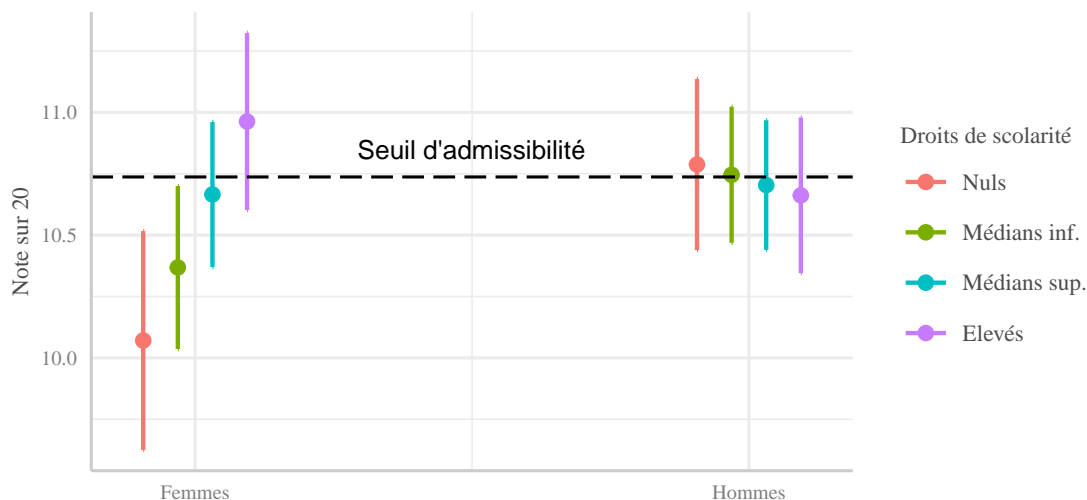
	Note totale à l'écrit		
Sexe (réf. Femmes)	1.243*** (0.426)	1.022*** (0.348)	1.056*** (0.344)
Origine sociale	0.404*** (0.116)	0.283*** (0.093)	0.297*** (0.092)
Niveau relatif général		0.531*** (0.038)	0.488*** (0.039)
Entraînement général		0.272*** (0.048)	0.300*** (0.048)
Rang de la candidature			0.295*** (0.066)
Interaction Sexe et Origine sociale	-0.467*** (0.144)	-0.329*** (0.117)	-0.339*** (0.116)
Constant	8.324*** (0.344)	2.242*** (0.490)	2.093*** (0.486)
Observations	976	855	855
R <sup>2</sup>	0.013	0.249	0.267
Adjusted R <sup>2</sup>	0.010	0.245	0.261
Residual Std. Error	2.411	1.829	1.809
F Statistic	4.248***	56.433***	51.356***

Note:

\*p<0.1; \*\*p<0.05; \*\*\*p<0.01

Graphique 23: Note totale prédite aux épreuves écrites selon le sexe et l'origine sociale (modèle 3)

Pour une 1ère candidature, un niveau à l'écrit et l'entraînement du 9ème décile



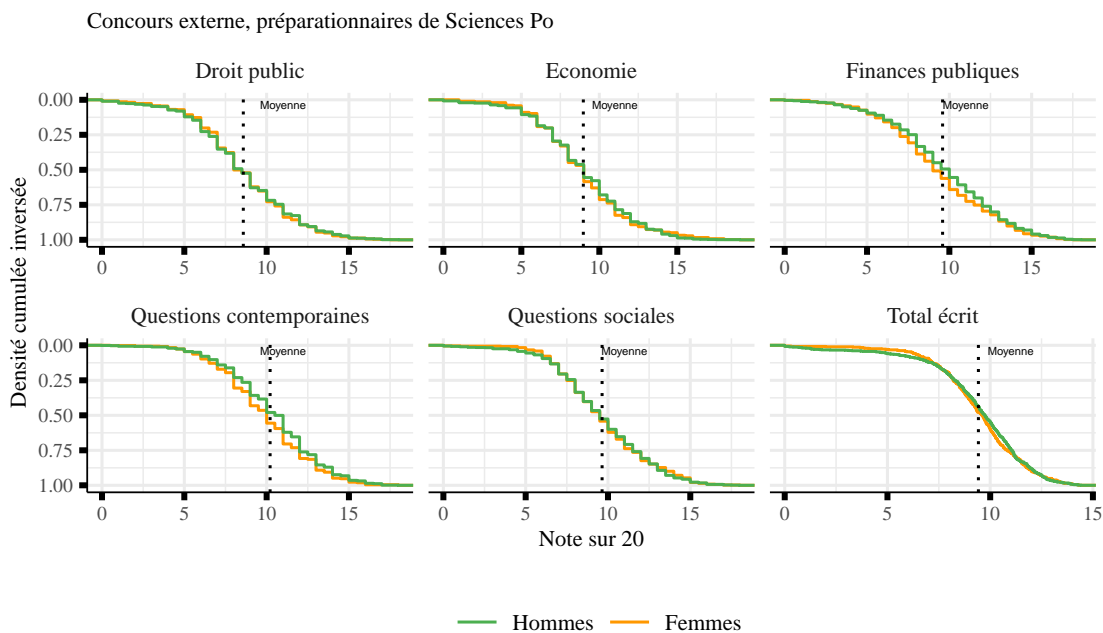
Source: EGALE, cohortes 2016–2020; Champ : Sciences Po

hommes et pour les femmes pour les cinq épreuves écrites, ainsi que la note totale obtenue à ces épreuves écrites. L'avantage des hommes à l'écrit en *finances publiques* et *questions contemporaines* observé pour l'ensemble des candidats persiste au sein des préparatoires de Sciences Po. S'agissant de l'origine sociale, le détail des notes obtenues aux différentes épreuves écrites montre que les personnes n'ayant jamais perçu une bourse CROUS durant leur scolarité ont de meilleurs résultats que les boursiers, à l'exception notable de l'épreuve de *questions sociales* graphique 25.

Pour expliquer ces écarts de performance à certaines épreuves écrites du concours selon le sexe ou l'origine sociale, nous analysons les déterminants des notes obtenues à l'écrit pour l'ensemble des cinq cohortes observées. Pour chacune d'entre elles, nous introduisons l'*entraînement par matière* et le *niveau relatif* obtenu par l'individu dans cette matière mesuré par une note sur 20. Le tableau 4 donne les résultats des régressions pour chaque matière.

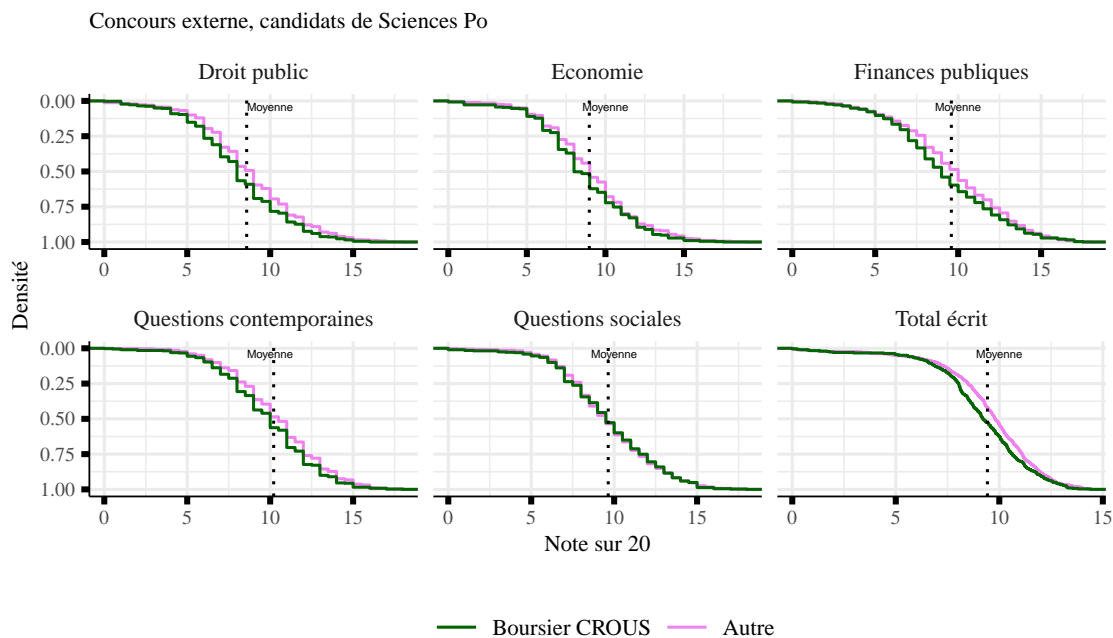
Comme attendu, dans chacune des matières, le niveau dont les individus ont fait preuve durant la PCA, le nombre de galops passés et le fait d'avoir candidaté précédemment jouent positivement sur le résultat obtenu à l'épreuve écrite correspondante. Pour comparer le poids de chacun de ces facteurs, nous avons normalisé les variables (tableau 5). On constate qu'à l'exception de l'épreuve de *questions contemporaines*, le niveau acquis durant la PCA est le facteur le plus important, suivi du degré d'entraînement, puis du rang de la candidature. Toutefois, l'expérience acquise au cours des galops d'entraînement et des candidatures précédentes compte davantage dans certaines matières que dans d'autres. Ainsi, les épreuves de *questions sociales* et d'*économie* qui sont relativement interchangeables avec celles d'autres concours apparaissent relativement favorables

Graphique 24: Distribution cumulée des notes obtenues aux différentes épreuves écrites selon le sexe



Source: EGALE, cohortes 2016–2020

Graphique 25: Distribution de la densité de la note d'écrit par matière selon l'origine sociale



Source: EGALE, cohortes 2016–2020

Tableau 4: Note sur 20 obtenue à l'épreuve écrite de ...

	économie	droit pu.	q.sociales	q.contemp.	fi.pu.
Sexe (réf. F.)	0.35 (0.49)	0.97** (0.46)	0.07 (0.47)	1.23*** (0.47)	1.44*** (0.52)
Ori. soc.	0.14 (0.13)	0.31** (0.12)	0.02 (0.13)	0.26** (0.13)	0.29** (0.14)
Niv. éco.	0.35*** (0.04)				
Ent. éco.	0.24*** (0.06)				
Niv. droit pu.		0.30*** (0.03)			
Ent. droit pu.		0.39*** (0.07)			
Niv. q.soc.			0.30*** (0.04)		
Ent. q.soc.			0.13* (0.07)		
Niv. q.cont.				0.16*** (0.04)	
Ent. q.cont.				0.34*** (0.07)	
Niv. fi.pu.					0.31*** (0.03)
Ent. fi.pu.					0.30*** (0.08)
Rg candi.	0.18* (0.10)	0.35*** (0.09)	0.21** (0.10)	0.38*** (0.10)	0.33*** (0.10)
Sexe et Ori.soc.	-0.12 (0.16)	-0.24 (0.16)	-0.02 (0.16)	-0.27* (0.16)	-0.34* (0.17)
Constant	4.20*** (0.57)	2.62*** (0.58)	5.74*** (0.60)	6.23*** (0.59)	4.45*** (0.56)
Observations	951	993	989	974	897
R <sup>2</sup>	0.11	0.14	0.07	0.07	0.15
Adjusted R <sup>2</sup>	0.11	0.13	0.07	0.07	0.15
Residual Std. Error	2.66	2.60	2.64	2.66	2.73
F Statistic	20.26***	26.29***	13.25***	12.86***	27.12***

Note:

\*p<0.1; \*\*p<0.05; \*\*\*p<0.01

aux personnes ayant un bon niveau, mais qui ne se sont pas focalisés sur l'ENA, ni lors de leurs galops, ni en enchaînant les candidatures. Ce sont *a priori* des épreuves plus favorables aux personnes d'origine plus modeste. Inversement, l'épreuve de *questions contemporaines*, et dans une moindre mesure celles de *droit public* et de *finances publiques*, apparaissent favorables aux personnes qui visent spécifiquement l'ENA et candidatent plusieurs fois pour atteindre leur but. Elles avantagent ainsi plutôt les préparateurs d'origine sociale supérieure et sont défavorables aux personnes qui ne peuvent pas se permettre de candidater plusieurs fois faute de moyens.

Tableau 5 : Coefficients normalisés de l'effet du niveau, de l'entraînement et du rang de la candidature sur la note obtenue dans chaque matière

	économie	droit public	quest. sociales	quest. contem.	fi. publiques
niveau	0.81	0.68	0.63	0.36	0.86
entraînement	0.41	0.57	0.20	0.49	0.41
rg candidature	0.16	0.31	0.18	0.33	0.29

Source : EGALE, cohortes 2016-2020

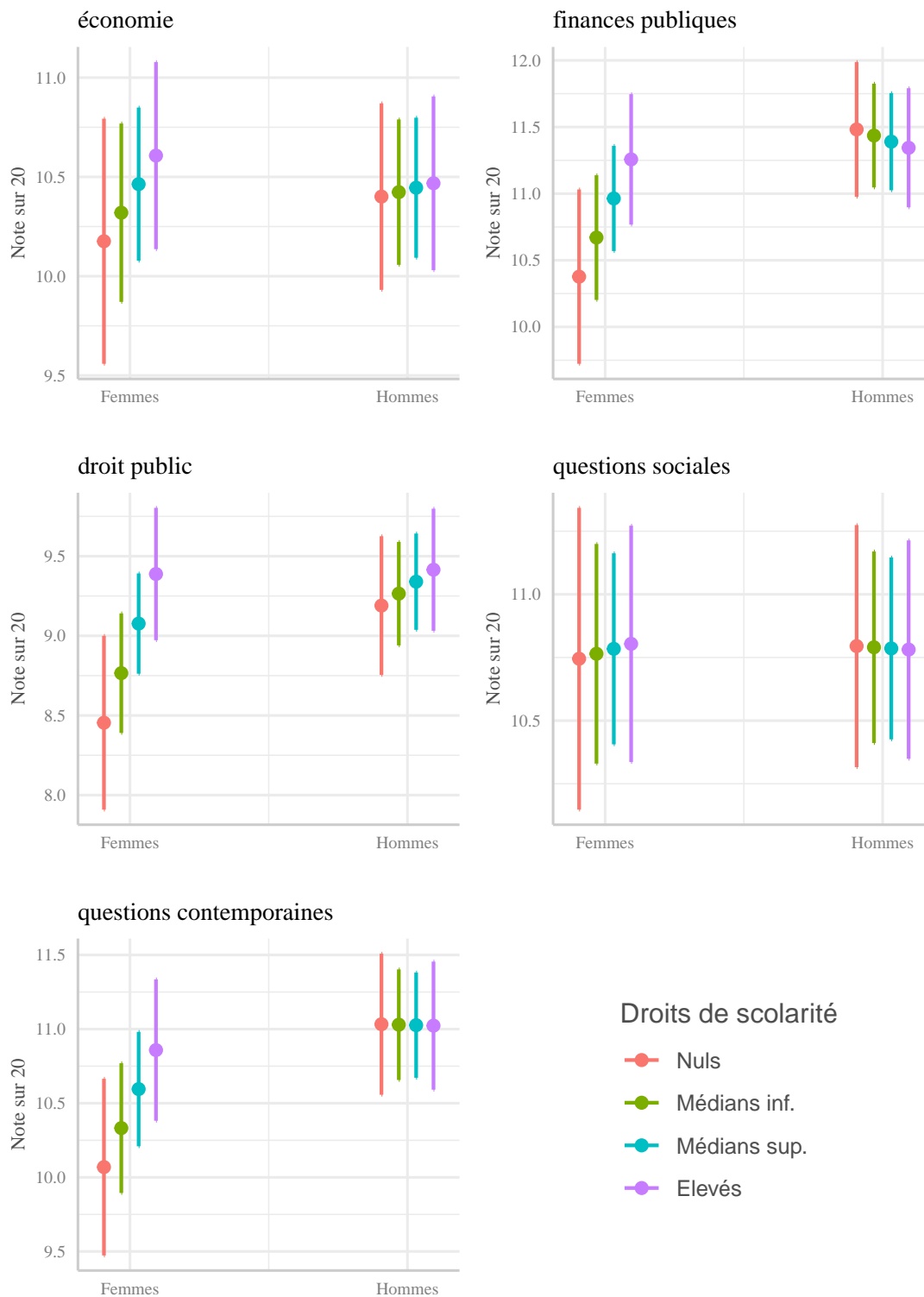
S'agissant de l'épreuve de *questions sociales*, les résultats des préparateurs sont similaires selon le sexe et l'origine sociale. En revanche, dans les autres épreuves, la dynamique décrite précédemment se confirme avec plus ou moins de netteté : peu de différences entre les hommes selon l'origine sociale, mais un écart de performance des femmes selon leur origine sociale, les femmes d'origine modeste obtiennent des résultats significativement plus faibles par rapport aux autres catégories. En *économie*, le schéma est statistiquement incertain. Dans les trois autres épreuves, l'effet croisé du sexe et de l'origine est plus net et devient statistiquement significatif. Enfin, l'avantage de candidater plusieurs fois au concours est particulièrement marqué pour l'épreuve de *questions contemporaines*. Le graphique 26 donne les notes prédites par le modèle 3 pour chaque matière selon l'origine sociale et le sexe, il permet de visualiser le résultat principal de l'analyse statistique. Dans trois épreuves du concours, à savoir *finances publiques*, *droit public*, *questions contemporaines*, les femmes issues d'origine sociale populaire obtiennent une note plus faible que les autres catégories sociales. Ceci ne s'explique pas par des caractéristiques observables telles que la préparation, le niveau, l'entraînement ou le rang de la candidature.

### 4.3 Des pistes d'interprétation

L'analyse statistique a montré que, en moyenne, les femmes issues de milieu populaire atteignaient un niveau de préparation plus faible que celui des autres catégories. Elles se focalisent probablement moins sur le concours de l'ENA, se portant sur d'autres concours, jugés plus immédiatement accessibles ou plus conformes à leurs attentes. L'analyse économétrique des résultats obtenus aux épreuves écrites montre qu'une fois pris en compte le niveau, l'entraînement et le rang de la candidature, les femmes d'origine sociale modeste réussissent moins bien que les autres catégories en particulier aux épreuves de *droit public*, *questions contemporaines* et *finances publiques*. Cet écart de performance explique que leur probabilité d'être admissible soit, toute chose égale par ailleurs, plus faible que celle des autres catégories : pour une première candidature, avec un niveau et un

Graphique 26: Notes prédites aux épreuves écrites selon le sexe et l'origine sociale

Pour une 1ère candidature, le niveau relatif et l'entraînement du 9ème décile dans la matière



Source: EGALE, cohortes 2016–2020; Champ : Sciences Po

degré d'entraînement élevé, leur probabilité d'être admissible est trois fois plus faible que celle des femmes d'origine sociale supérieure.

Comment comprendre qu'un tel écart de performances se forme au cours d'épreuves écrites anonymes ? Deux grandes explications non exclusives peuvent être avancées.

L'observation des galops constitue une mesure imparfaite du niveau atteint et de l'entraînement, notamment parce que les élèves sont libres de choisir les galops qu'ils veulent passer. Certains peuvent faire des impasses et éviter les galops pour lesquels ils sont mal préparés, tandis que d'autres font le choix de s'entraîner systématiquement. Ce biais pourrait être plus marqué pour les femmes d'origine modeste parce qu'elles se prépareraient à un plus grand nombre de concours et qu'elles se projetteraient moins que les autres au sein de l'ENA ou encore parce qu'elles ne pourraient pas prendre le risque de se focaliser sur ce seul concours.

Néanmoins, il est peu probable que cela explique l'entièreté de l'écart de réussite entre catégories sociales. Comment expliquer alors que les femmes d'origine modeste aient plus de mal à livrer une performance conforme à leur niveau, au moment des épreuves réelles ? Il est possible qu'elles se présentent au concours en étant moins déterminées, moins confiantes et moins sûres que cette école soit faite pour elles. L'état de stress peut également affecter leurs performances écrites. L'ENA est à cet égard un concours spécifique du fait de l'enjeu qui lui est associé (en terme de perspectives de carrière qui en résultent) et des investissements importants qu'il a exigés, en particulier pour les personnes d'origine sociale modeste.

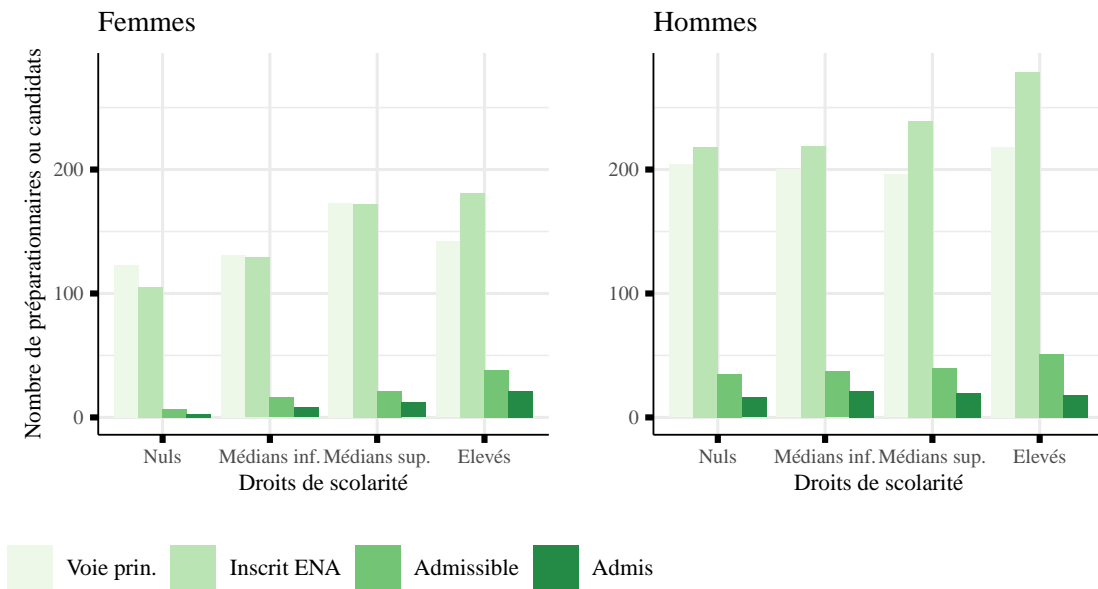
Dans tous les cas, seule une interprétation articulant les normes de genre à l'origine sociale permet d'expliquer ces résultats. Historiquement, le concours de l'ENA, sans avoir été réservé aux hommes, a été une voie quasi exclusivement masculine aux plus hautes positions de la fonction publique. Ce n'est qu'à partir des années 1980 que des femmes investissent réellement l'ENA. Les parents de classes sociales supérieures ont encouragé leurs filles à poursuivre des études supérieures prestigieuses, dont l'ENA (Favier 2021). Ces jeunes femmes ont été ainsi soutenues dans ce choix d'orientation par leur environnement familial. Même si, comme nous l'avons vu, encore aujourd'hui, elles se portent moins souvent candidates au concours de l'ENA que les hommes. En revanche, lorsqu'elles s'engagent dans cette voie elles réussissent aussi bien, sinon mieux qu'eux. S'agissant des hommes d'origines modestes, la tendance à promouvoir une diversification de la haute fonction publique en encourageant les personnes issues de milieux modestes à candidater les a encouragé à se présenter au concours de l'ENA et, même s'ils y accèdent moins que les personnes d'origines supérieures, une telle ambition apparaît légitime du fait de la dimension masculine associée au prestige de l'école. En revanche, les femmes issues de milieux populaires, à la différence des hommes issus des mêmes milieux sociaux, n'ont pas bénéficié de ces dynamiques. Ainsi, renoncent-elles davantage que les autres à candidater, et pour celles qui se lancent, leur chance de réussite est moindre. La féminisation des entrées à l'ENA est donc surtout passée par le haut de l'échelle sociale et la diversification sociale par les hommes.

## 5 Conclusion

Cette étude montre que la faible proportion de femmes qui entrent à l'ENA est le fruit d'un long processus en matière d'anticipation, de préparation et de décision de s'inscrire au concours, puis de réussite aux épreuves écrites. Il ressort de nos analyses que ce sont surtout les femmes issues de milieux sociaux défavorisés qui sont éliminées de façon progressive à toutes ces étapes, ce qui contribue nettement à la moindre part des femmes et des personnes d'origine sociale modeste parmi les candidats, les admissibles et *in fine* les lauréats. Le graphique 27 et le graphique 28 synthétisent ce processus d'élimination progressive, dont l'analyse statistique a montré qu'il persistait une fois pris en compte les caractéristiques observables et en particulier le niveau atteint durant la prépa, le degré d'entraînement ainsi que le rang de la candidature. Parmi les personnes non boursières, seule l'étape de l'inscription au concours est défavorable aux femmes. En revanche parmi les personnes boursières, les femmes ont toujours moins de chances que les hommes de passer chaque étape. Le graphique 28 montre que les femmes non boursières ont systématiquement plus de chances de passer chaque étape que les femmes boursières. Pour les hommes, ceci est beaucoup moins marqué. Les femmes issues de classes sociales inférieures envisagent moins souvent que les autres catégories de tenter le concours de l'ENA et se concentrent probablement sur d'autres concours dont elles estiment qu'elles ont une chance de réussite plus grande dès la première candidature.

Graphique 27: Effectifs aux différentes étapes du processus d'entrée à l'ENA

Selon le sexe et l'origine sociale

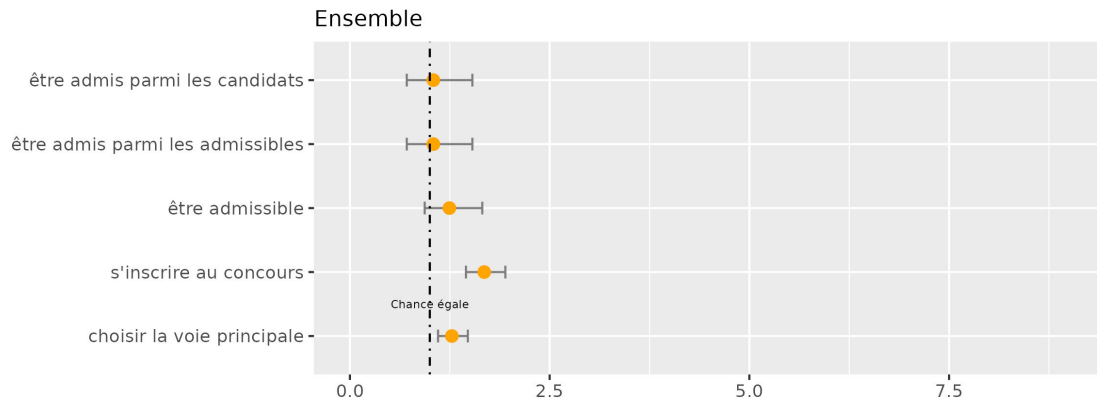


Source: EGALE, cohortes 2016-2020

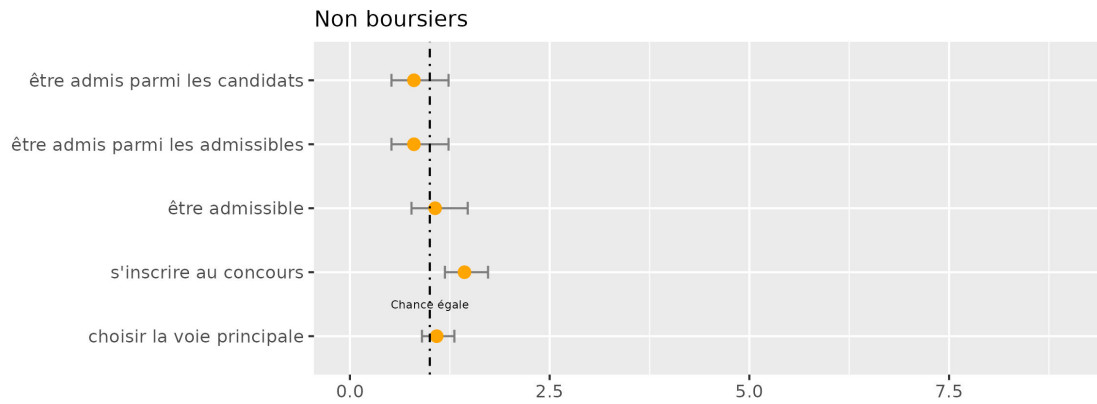
Graphique 28: Odds Ratios aux différentes étapes conduisant à l'entrée à l'ENA selon le sexe et l'origine sociale



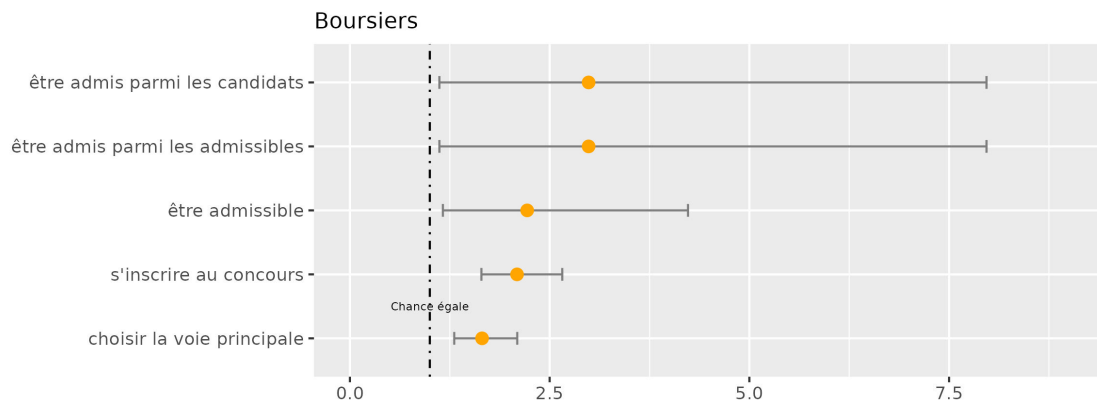
## Odds ratios du passage aux différentes étapes HOMMES relativement aux FEMMES



Lecture: les hommes ont 1.28 fois plus de chance de choisir la voie principale que les femmes



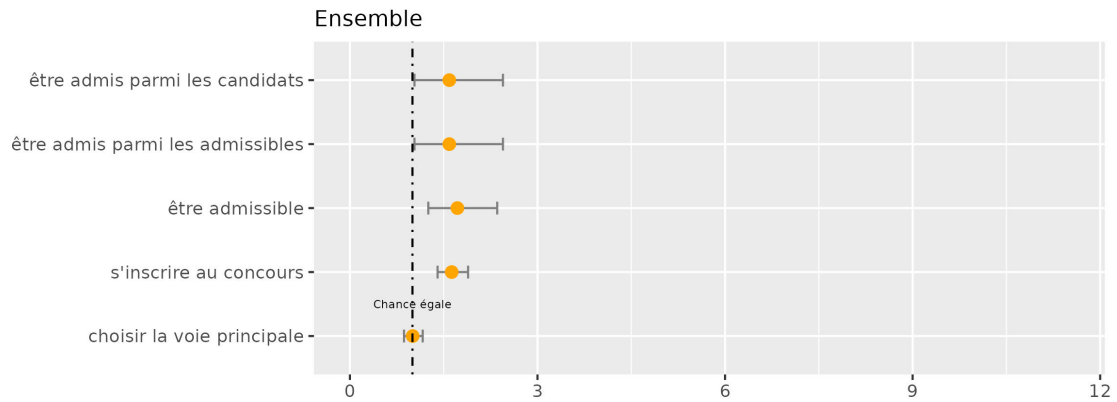
Lecture: parmi les non boursiers, les hommes ont 1.09 fois plus de chance de choisir la voie principale que les femmes



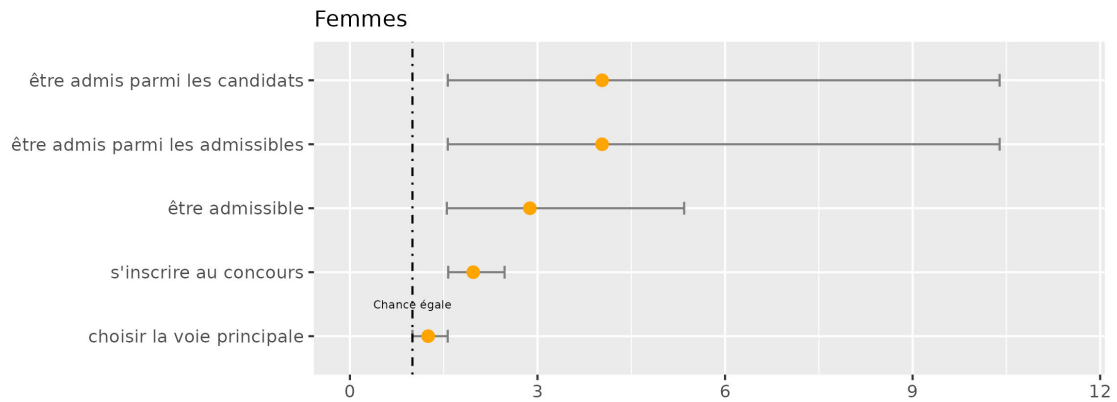
Lecture: parmi les boursiers, les hommes ont 1.65 fois plus de chance de choisir la voie principale que les femmes

Source: EGALE, cohortes 2016-2020; Champ : Sciences Po

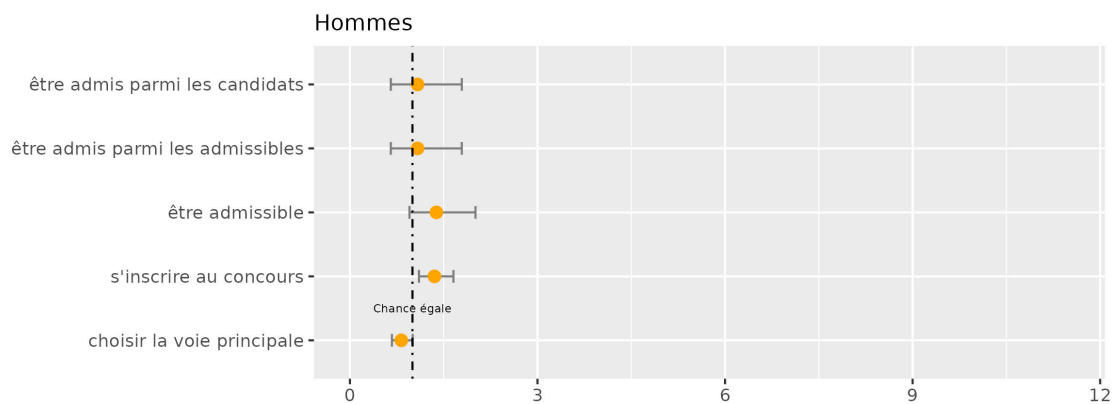
## Odds ratios du passage aux différentes étapes NON BOURSIERS relativement aux BOURSIERS



Lecture: les personnes non boursières ont autant de chance que les boursières de choisir la voie principale



Lecture: parmi les femmes, les non boursières ont 1.25 fois plus de chance de choisir la voie principale que les boursières



Lecture: parmi les hommes, les non boursiers ont autant de chances de choisir la voie principale que les boursiers

Source: EGALE, cohortes 2016-2020; Champ : Sciences Po

Comment corriger ce processus défavorable aux femmes de classes sociales inférieures ? Du côté de l'INSP, qui succède à l'ENA, plusieurs mesures peuvent être prises. D'une part, il conviendrait de revenir sur la suppression de la limite du nombre de candidatures possibles. En effet, notre étude montre que ce sont surtout les hommes de classe sociale supérieure qui candidatent plusieurs fois. Or, sans surprise, le nombre de candidatures accroît significativement les chances d'être admissible. Aussi la suppression de la limite de candidature instaurée en 2021, loin de diversifier la haute fonction publique, aura probablement l'effet inverse.

D'autre part, les classes talents ouvertes par l'INSP en 2021, visant à accompagner des candidats issus de milieux populaires, constituent un outil intéressant pour diversifier les profils des lauréats. En particulier, en faisant une place aux femmes, ce qui ne semble pas être le cas. Ces classes pourraient contribuer à accroître les ambitions des femmes d'origines modestes en les encourageant à s'inscrire au concours de l'INSP et à réduire le sentiment d'illégitimité qu'elles doivent surmonter au moment des épreuves. Enfin, en amont du concours, il conviendrait d'accompagner plus spécifiquement ces jeunes femmes afin de compenser le manque de soutien qu'elles ont du fait de leur positionnement dans l'espace social.

## 6 Annexes

### 6.1 A1. Déroulé du concours externe de l'ENA

Le concours d'entrée a lieu en deux temps avec cinq épreuves d'admissibilité et cinq épreuves d'admission.

#### Les cinq épreuves d'admissibilité

Epreuve 1 : une composition de *droit public*. Un court dossier (maximum 10 pages) est mis à la disposition des candidats (Durée : cinq heures - coefficient : 4)

Epreuve 2 : une composition d'*économie*. Un court dossier (maximum 10 pages) est mis à la disposition des candidats (Durée : cinq heures - coefficient : 4)

Epreuve 3 : une composition sur une *question contemporaine* d'ordre général portant sur le rôle des pouvoirs publics et leurs rapports à la société (Durée : cinq heures - coefficient 4)

Epreuve 4: une rédaction d'une note d'analyse et de propositions en *questions sociales* à partir d'un dossier (25 pages maximum) (Durée : cinq heures - coefficient 4)

Epreuve 5 : la rédaction, en *finances publiques*, de réponses synthétiques à des questions courtes pouvant être accompagnées de textes, graphiques ou tableaux statistiques à expliquer et commenter (Durée : trois heures - coefficient 3)

Les épreuves d'admissibilité ont lieu dans des centres d'examen situés en métropole et en outremer définis chaque année par l'arrêté autorisant l'ouverture du concours externe, du concours interne et du troisième concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration.

#### Les cinq épreuves d'admission

Epreuve orale portant sur les *questions relatives à l'Union européenne* (Durée : 30 minutes, dont un exposé liminaire d'au plus dix minutes. Cette épreuve est précédée d'une heure de préparation avec accès aux traités régissant l'UE et aux grands arrêts de la jurisprudence européenne ; coefficient : 3)

Epreuve orale portant sur les *questions internationales*. (Durée : 30 minutes dont un exposé liminaire d'au plus dix minutes - précédées de 10 mn de préparation ; coefficient : 3).

Epreuve d'*entretien* permettant d'apprécier la personnalité, les motivations et le parcours des candidats (Durée : 45 minutes dont un exposé liminaire d'au plus dix minutes. Coefficient : 6)

Epreuve *collective* d'interaction permettant d'apprécier, dans l'exercice de différents rôles, les aptitudes comportementales et relationnelles des candidats. Le candidat est placé dans trois situations, successivement, dans un ordre aléatoire : "exposant" (proposer un point de vue), "répondant" (engager une discussion et débattre avec l'exposant) et "observateur" (analyser les échanges). Après avoir tenu le rôle d'observateur, le candidat est interrogé durant cinq minutes par le jury. (Coefficient : 3)

Epreuve orale en *anglais* consistant en la lecture d'un extrait et le commentaire d'un texte de 600 mots environ suivis d'une conversation avec le jury (Durée : 30 minutes – précédées de 15 mn de préparation ; coefficient : 3)

Les épreuves d'admission se déroulent, pour les seuls candidats admissibles, dans les locaux parisiens de l'école : 2 avenue de l'Observatoire, 75006 Paris.

## 6.2 A2. Construction des variables

### Construction des principales variables clés mobilisées dans l'analyse statistique

*Niveau relatif par matière* : Cette variable permet d'approximer le niveau individuel obtenu dans chaque matière durant l'année de prépa. Ce niveau est calculé en utilisant la moyenne des notes qu'il a obtenu aux galops qu'il a passé dans chacune des matières. Pour tenir compte des différences entre la distribution des notes au sein de la prépa et celle observée aux épreuves du concours de l'ENA, nous avons recalé la dispersion des notes dans chacune des matières sur la dispersion observée au concours de l'ENA en la divisant par l'écart-type observé en prépa et en multipliant par l'écart-type observé à l'ENA. Nous obtenons ainsi le niveau relatif que l'individu obtient au terme de son année de prépa relativement aux autres préparateurs et à l'ensemble des candidats. Le *niveau relatif par matière* est mesuré par une note sur 20.

*Niveau relatif général* : Afin de déterminer le niveau général de l'individu relativement aux autres préparateurs et à l'ensemble des candidats, nous calculons la moyenne des niveaux relatifs par matière en pondérant par les coefficients attribués à chaque matière aux concours de l'ENA : soit 4 pour les épreuves de *droit public*, d'*économie*, de *questions contemporaines*, de *questions sociales*, et 3 pour l'épreuve de *finances publiques*. Le *niveau relatif général* est mesuré par une note sur 20.

*Entraînement par matière*: Pour approximer le degré d'entraînement des individus durant leur année de prépa, nous utilisons l'information relative au nombre de galops (examens blancs

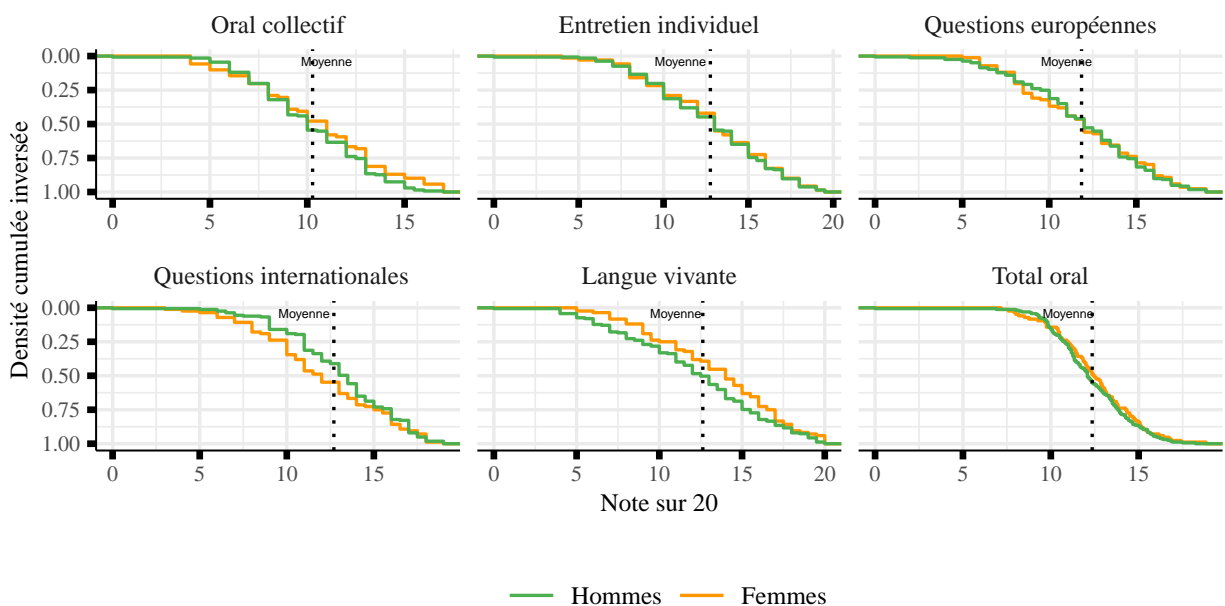
inclus) passés pour chaque matière. L'*entraînement par matière* est mesuré en nombre de galops passés dans la matière durant l'année de prépa.

**Degré d'entraînement général :** Afin de rendre compte du degré d'entraînement effectif à l'ensemble des épreuves écrites du concours de l'ENA, nous mobilisons l'information relative aux nombres de galops passés par chaque préparateur dans chacune des cinq matières, en calculant la moyenne de la variable *entraînement par matière*. Mais le nombre de galops passés n'a pas nécessairement le même effet sur la note obtenue au concours selon les matières. Afin de prendre en compte ce différentiel de rendement, nous pondérons la moyenne des entraînements dans chaque matière par le gain que procure cet entraînement sur la note obtenue à l'épreuve du concours dans la matière en question. Ce rendement est calculé à partir de la régression de la note obtenue au concours de l'ENA pour chaque matière par le nombre de galops passés dans la matière correspondante. Nous obtenons ainsi une variable synthétique qui est la somme pondérée par le rendement de l'entraînement du nombre de galops passés dans chaque matière. Le *degré d'entraînement général* se mesure en nombre de galops passés dans l'ensemble des matières durant l'année de prépa.

### 6.3 A3: Résultat aux épreuves d'admission des candidats passés par Sciences Po selon le sexe et l'origine sociale

Graphique A3.1:

Distribution cumulée des notes obtenues à l'écrit selon le sexe  
Concours externe, candidats de Sciences Po

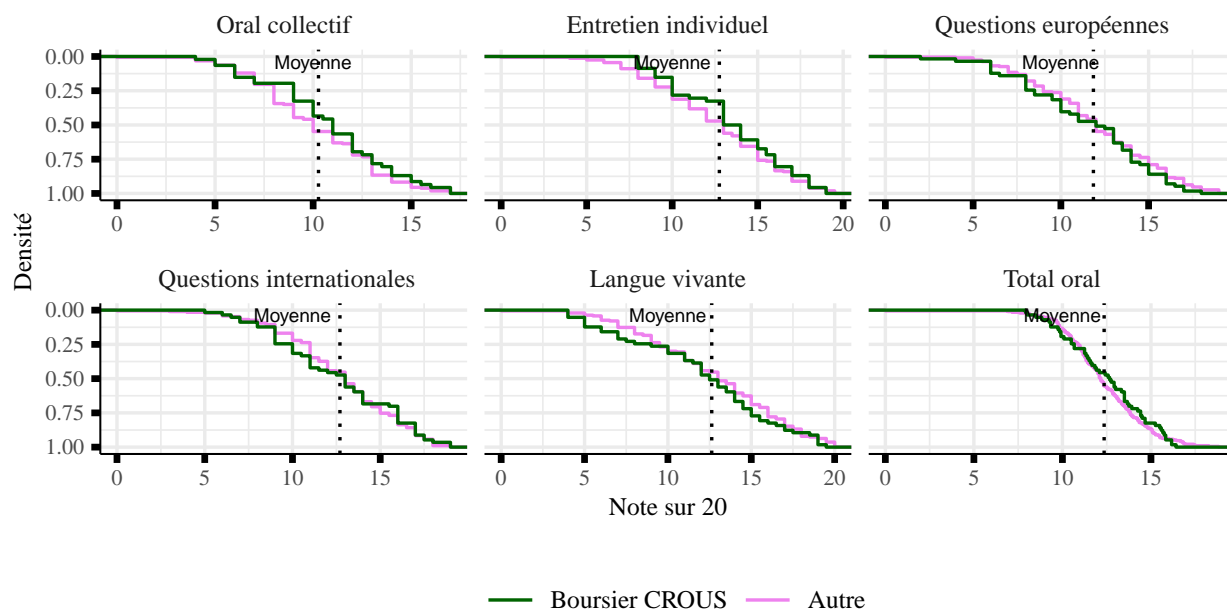


Source: EGALE, cohortes 2016–2020

Graphique A3.2 :

## Distribution de la densité de la note d'oral par matière selon l'origine sociale

Concours externe, candidats de Sciences Po



Source: EGALE, cohortes 2016–2020

## Références bibliographiques

- Achin, Catherine, and Sandrine Lévêque. 2007. "Femmes, énarques et professionnelles de la politique. Des carrières exceptionnelles sous contraintes." *Genèses* n° 67 (2): 24–44. <https://doi.org/10.3917/gen.067.0024>.
- Amossé, Thomas, and Joanie Cayouette-Remblière. 2022. "A New Nomenclature for French Statistics: The Household PCS." *Economie Et Statistique / Economics and Statistics*, no. 532-33 (July): 135–53. <https://doi.org/10.24187/ecostat.2022.532.2074>.
- Amossé, Thomas, and Olivier Chardon. 2020. "Une nomenclature socioprofessionnelle rénovée pour mieux décrire la société actuelle," 5.
- Blanchard, Marianne, Sophie Orange, and Arnaud Pierrel. 2016. *Filles + Sciences = Une Équation Insoluble? Enquête Sur Les Classes Préparatoires Scientifiques*. Collection Du Cepremap 42. Paris: Éditions Rue d'Ulm.
- Bonneau, Cécile, Pauline Charouset, Julien Grenet, and Georgia Thebault. 2021. "Quelle Démocratisation Des Grandes Écoles Depuis Le Milieu Des Années 2000?" <https://www.ipp.eu/wp-content/uploads/2021/01/democratisation-grandes-ecoles-depuis-milieu-annees-2000-ipp-janvier-2021.pdf>.
- Boring, Anne, and Jennifer Brown. 2021. "Gender and Choices in Higher Education." *LIEPP Working Paper*, no. 122 (June). <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03383112>.
- DGAFP. 2021. "Les Chiffres-Clés | Portail de La Fonction Publique." <https://www.fonction-publique.gouv.fr/chiffres-cles>.

- Eymeri, Jean-Michel. 2001. “La Fabrique Des Énarques.” *Economica*, « études politiques », paris, 45 (1): 261. <https://doi.org/10.4000/sdt.31261>.
- Fack, Gabrielle, and Julien Grenet. 2015. “Improving College Access and Success for Low-Income Students: Evidence from a Large Need-Based Grant Program.” *American Economic Journal: Applied Economics* 7 (2): 1–34. <https://doi.org/10.1257/app.20130423>.
- Favier, Elsa. 2021. “Énarques Et Femmes. Le Genre Dans La Haute Fonction Publique.” PhD thesis, CMH - Centre Maurice Halbwachs.
- Guyon, Nina, and Elise Huillery. 2020. “Biased Aspirations and Social Inequality at School: Evidence from French Teenagers.” *The Economic Journal* 131 (634): 745–96. <https://doi.org/10.1093/ej/ueaa077>.
- Kesler, Jean-François. 1985. *L'e.n.a., La Société, l'état*. L'administration Nouvelle. Paris: Berger-Levrault.
- Larat, Fabrice, and Frédéric Edel. 2015. “Les emplois publics sont-ils accessibles à tous ?” *Revue française d'administration publique* N° 153 (1): 5–13. <https://doi.org/10.3917/rfap.153.0005>.
- Le Pors, Anicet, and Françoise Milewski. 2002. *Piloter l'accès des femmes aux emplois supérieurs: premier rapport du Comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs des fonctions publiques*. Collection des rapports officiels. Paris: la Documentation française.
- . 2003. *Promouvoir la logique paritaire: deuxième rapport du Comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs des fonctions publiques*. Collection des rapports officiels. Paris: la Documentation française.
- . 2005. *Vouloir l'égalité: troisième rapport du Comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs des fonctions publiques*. Collection des rapports officiels. Paris: la Documentation française.
- Marry, Catherine, Laure Bereni, Alban Jacquemart, Fanny Le Mancq, Sophie Pochic, and Anne Revillard. 2015. “Le genre des administrations. La fabrication des inégalités de carrière entre hommes et femmes dans la haute fonction publique:” *Revue française d'administration publique* N° 153 (1): 45–68. <https://doi.org/10.3917/rfap.153.0045>.
- Marry, Catherine, Laure Bereni, Alban Jacquemart, Sophie Pochic, and Anne Revillard. 2017. *Le Plafond de Verre Et l'état: La Construction Des Inégalités de Genre Dans La Fonction Publique*. Collection “Individu Et Société”. Malakoff: Armand Colin.
- Oberti, Marco. 2013. “Politique « d'ouverture Sociale », Ségrégation Et Inégalités Urbaines : Le Cas de Sciences Po En Île-de-France.” *Sociologie* 4 (3): 269–89.
- . 2021. “Segregation, Inequalities and Discrimination.” *Segregation* 4 (11). [https://doi.org/10.17899/on\\_ed.2021.11.6](https://doi.org/10.17899/on_ed.2021.11.6).
- Porter, Catherine, and Danila Serra. 2020. “Gender Differences in the Choice of Major: The Importance of Female Role Models.” *American Economic Journal: Applied Economics* 12 (3): 226–54. <https://doi.org/10.1257/app.20180426>.
- Rouban, Luc. 2013. “L'accès des femmes aux postes dirigeants de l'état:” *Revue française d'administration publique* n° 145 (1): 89–108. <https://doi.org/10.3917/rfap.145.0089>.



## ABOUT OFCE

---

The Paris-based Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), or French Economic Observatory is an independent and publicly-funded centre whose activities focus on economic research, forecasting and the evaluation of public policy.

Its 1981 founding charter established it as part of the French Fondation nationale des sciences politiques (Sciences Po), and gave it the mission is to “ensure that the fruits of scientific rigour and academic independence serve the public debate about the economy”. The OFCE fulfils this mission by conducting theoretical and empirical studies, taking part in international scientific networks, and assuring a regular presence in the media through close cooperation with the French and European public authorities. The work of the OFCE covers most fields of economic analysis, from macroeconomics, growth, social welfare programmes, taxation and employment policy to sustainable development, competition, innovation and regulatory affairs.

## ABOUT SCIENCES PO

---

Sciences Po is an institution of higher education and research in the humanities and social sciences. Its work in law, economics, history, political science and sociology is pursued through [ten research units](#) and several crosscutting programmes.

Its research community includes over [two hundred twenty members](#) and [three hundred fifty PhD candidates](#). Recognized internationally, their work covers [a wide range of topics](#) including education, democracies, urban development, globalization and public health.

One of Sciences Po's key objectives is to make a significant contribution to methodological, epistemological and theoretical advances in the humanities and social sciences. Sciences Po's mission is also to share the results of its research with the international research community, students, and more broadly, society as a whole.

## PARTNERSHIP

---